FONDS DE DÉVELOPPEMENT
ACADÉMIQUE DU RÉSEAU DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Déposé à la Commission de l'enseignement et de la recherche du 2 février 2023

PRÉSENTATION

Contenu

1. Présentation ____ 4
   - 1.1 Le FODAR en bref ____ 5
   - 1.2 Le FODAR en quelques chiffres ____ 7
2. Bilan des activités ____ 8
   - 2.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau ____ 8
   - 2.2 Volet 2 : Communauté réseau ____ 10
   - 2.3 Volet 3 : Développement institutionnel ____ 14
   - 2.4 Réserve FODAR ____ 15
3. Portrait et statistiques ____ 16
   - 3.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau ____ 17
   - 3.2 Volet 2 : Communauté réseau ____ 18
   - 3.3 Volet 3 : Développement institutionnel ____ 27
   - 3.4 Autres dépenses ____ 31
4. Impacts et retombées ____ 32
   - 4.1 Contribution à la mission universitaire ____ 32
   - 4.2 Contribution au milieu et à la société ____ 36
5. Conclusion ____ 38

Informations utiles ____ 39

- Liste des répondants FODAR ____ 39
- Liste des sigles et acronymes ____ 40

PRÉSENTATION

1. Présentation

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec (UQ) est un des principaux leviers de collaboration pour les établissements du réseau de l'Université du Québec. C'est l'outil de développement académique de la Commission de l'enseignement et de la recherche (CER) en matière de soutien à la formation et à la recherche et création au sein des dix établissements du réseau de l'UQ. Le *Rapport annuel 2021-2022* présente le bilan des activités de l'année financière terminée. Les modalités du FODAR actuellement en vigueur ont été adoptées par l'Assemblée des gouverneurs en avril 2015.

La CER, qui réunit les vice-rectrices et les vice-recteurs chargés des dossiers d'enseignement et de recherche au sein du réseau, attribue au FODAR une portée stratégique afin d'appuyer les efforts de l'UQ en matière de soutien, de structuration et de valorisation d'initiatives réseau. Le FODAR repose sur trois orientations principales : l'émergence, la synergie et le rayonnement, qui guident les choix de financement et valorisent la collaboration sous toutes ses formes et les retombées qui profitent au plus grand nombre.

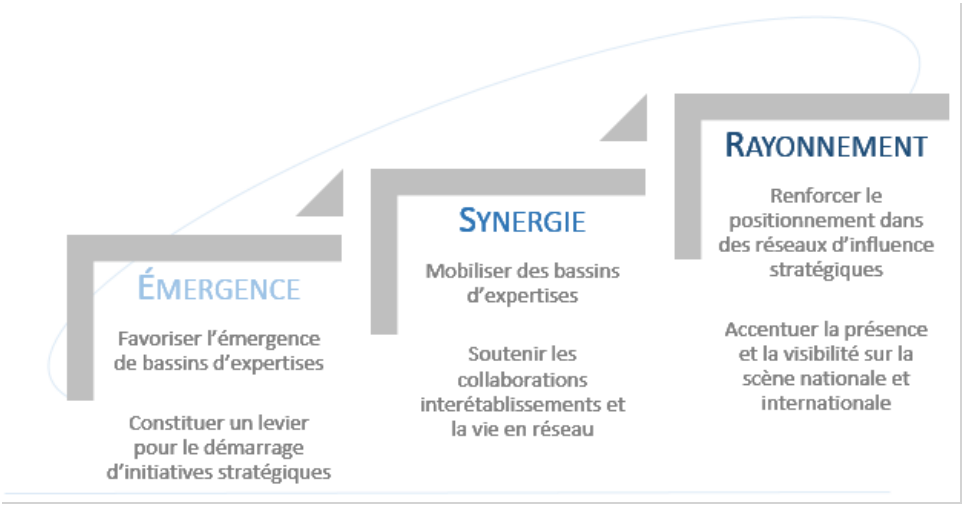

Afin d'assurer un arrimage étroit entre les initiatives proposées par des groupes de professeures et professeurs ou d'employées et employés et les priorités institutionnelles de chaque établissement, les projets accueillis dans chacun des volets du FODAR doivent obligatoirement recevoir un appui explicite de la part des établissements concernés. De cette façon, le FODAR peut véritablement être considéré comme un outil supplémentaire de développement institutionnel pour chaque établissement et, en même temps, comme un levier de collaboration entre les établissements du réseau, puisqu'il offre un cadre solide et apporte un soutien concret aux intentions de collaboration.

PRÉSENTATION

1.1 Le FODAR en bref

Le FODAR a été mis en place en 1989 afin de répondre à une volonté de valoriser et de soutenir les projets réseau au sein de l'UQ. C'est un fonds institutionnel qui relève de la CER et qui permet de répondre aux besoins des établissements en matière de développement académique en misant sur les collaborations au sein du réseau. À cet égard, bien que des établissements hors réseau puissent collaborer aux projets, seuls les établissements du réseau sont admissibles au FODAR.

Au cours des années, ce fonds a connu une évolution de forme et plusieurs modifications en fonction des besoins des établissements et des choix mis de l'avant par la CER. Entre 2002 et 2015, il s'est déployé dans une structure à quatre volets, remplacée depuis par trois volets ayant chacun leurs objectifs, leurs règles et leur calendrier :

- Le **volet *Grandes initiatives réseau*** permet de soutenir des initiatives thématiques à grande portée, déterminées annuellement et collectivement par les membres de la CER.
- Le **volet *Communauté réseau*** vise à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements. Il favorise la mise en commun d'expériences et d'expertises par le soutien au développement d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble du réseau de l'UQ, aux plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.
- Le **volet *Développement institutionnel*** vise le soutien d'initiatives institutionnelles ou interinstitutionnelles ayant un effet structurant sur le développement académique des établissements participants et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Le FODAR est doté du même budget annuel depuis ses tout débuts, soit une enveloppe de près de deux millions de dollars (1 923 400 $). Celle-ci est constituée dans le cadre du budget de fonctionnement des établissements et du siège social de l'UQ. La moitié (50 %) des contributions provient du siège social. La contribution des autres établissements (un quart de l'enveloppe provenant de l'UQAM et un autre quart provenant des neuf autres établissements) est établie en fonction d'une règle de dotation déterminée par l'Assemblée des gouverneurs. L'apport du siège social constitue donc le principal levier du FODAR. C'est près de 10 % de sa subvention de fonctionnement gouvernementale qui est investie dans le FODAR.

Chaque volet de financement est assorti d'une enveloppe annuelle fixe à laquelle s'ajoutent les soldes des années antérieures. Les fonds sont généralement accordés pour une période d'un an et doivent être dépensés dans les dix-huit mois qui suivent l'octroi. Outre les trois volets, une portion du budget est consacrée à la gestion du fonds. Les *Prix d'excellence en enseignement, en recherche et création, du partenariat et de la relève* sont également constitués grâce au budget du FODAR, bien qu'ils relèvent officiellement, depuis 2015-2016, du Secrétariat général de l'UQ, tout comme les *Prix d'excellence en gestion*.

PRÉSENTATION

Le graphique suivant illustre la répartition de l'enveloppe globale du FODAR pour l'année financière 2021-2022 :

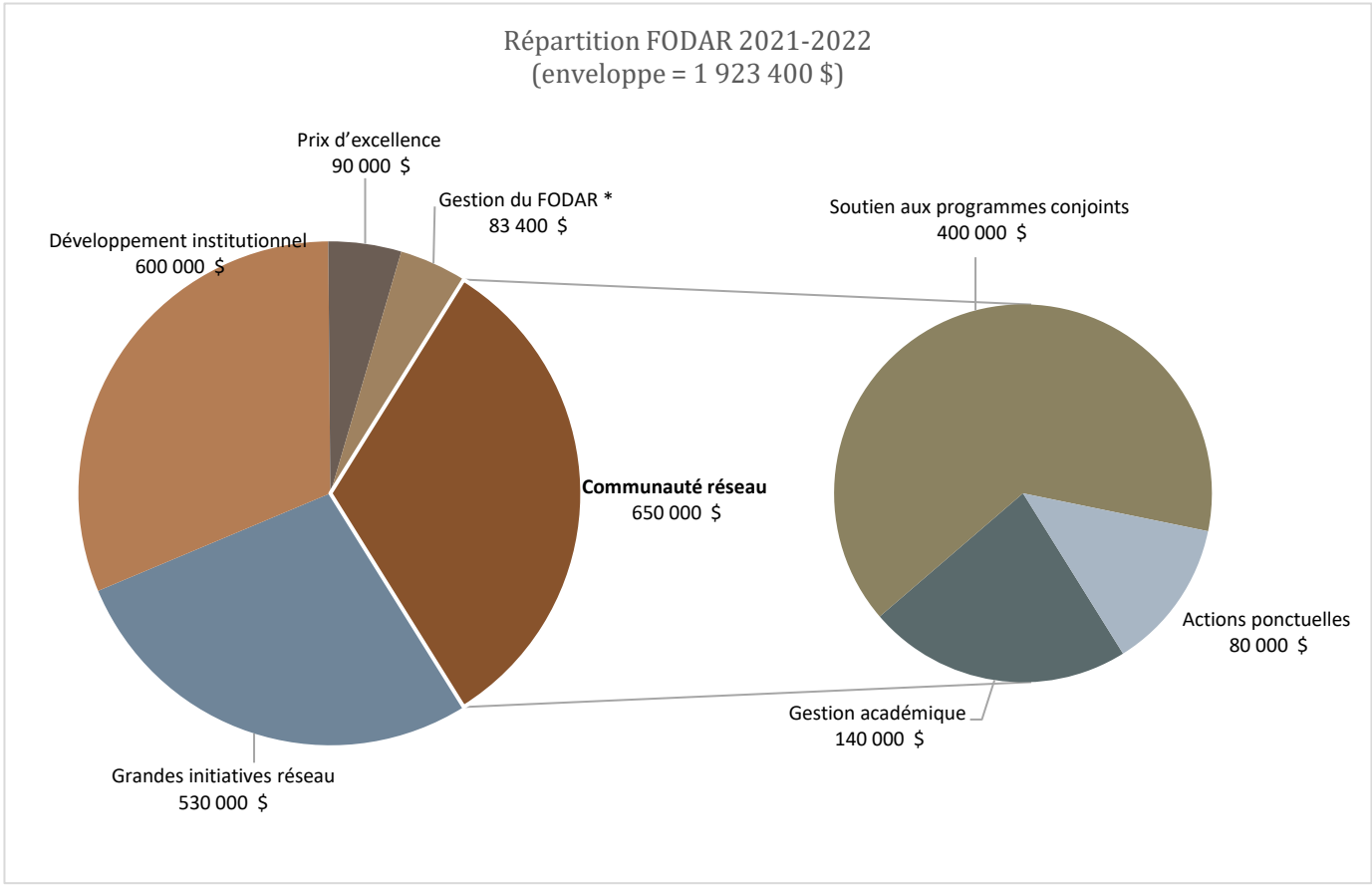

* Les frais de gestion du FODAR coûtent au réel 98 400 $. Pour compenser le manque à gagner en 2021-2022, les soldes dégagés dans les enveloppes *Gestion académique* (5 000 $), *Soutien aux programmes conjoints* (5 000 $) et *Actions ponctuelles* (5 000 $) ont été utilisés (83 400 + 15 000 $ = 98 400 $).

PRÉSENTATION

1.2 Le FODAR en quelques chiffres

- Enveloppe annuelle globale : **1 923 400 $**
- Investissement total en 2021-2022 : **2 390 831 $**[1]

Des personnes…

Un soutien financier à[2] :

- **126** professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs
- **42** étudiantes et étudiants de cycles supérieurs
- **341** membres du personnel professionnel et technique

qui collaborent…

- **13** programmes conjoints (397 905 $ en aide directe)
- **14** groupes, tables et communautés réseau représentant **351** personnes (121 096 $ en soutien direct aux travaux)
- **3** réseaux de recherche en émergence (373 013 $ en aide au démarrage)

pour des résultats.

- **24** initiatives institutionnelles de soutien aux études et à l'enseignement, à la recherche et création ou à la gestion académique (614 806 $ investis par les dix établissements + le siège social)
- **5** initiatives d'aide à l'intégration, à la persévérance et à la réussite (152 566 $)
- **3** grandes initiatives réseau qui mobilisent les dix établissements (299 000 $)
- **2** activités de réseautage à l'international (38 548 $)

1. Incluant une mise en réserve de 600 000 $ tirée des soldes du volet *Communauté réseau* au 30 avril 2021. Voir 2.4 Réserve FODAR.
2. Les personnes étudiantes, le corps professoral et les personnels soutenus dans le cadre du financement des programmes conjoints sont exclus de ce dénombrement. Pour quelques activités de certains volets, les nombres sont estimés et dépendent de la précision des déclarations.

2. Bilan des activités

Depuis 2020, le FODAR a adapté les règles et modalités de certains de ses volets pour faire face à la pandémie et maintenir actives les occasions de collaboration. La situation sanitaire commandait de suspendre plusieurs activités en présence et a occasionné des retards, reports et annulations dans la réalisation de plusieurs projets collaboratifs. En avril 2021, force a été de constater qu'une grande partie du budget annuel dédié au FODAR n'avait pas été dépensé, ce qui a mené les membres de la CER à entériner, en juin 2021, la création d'une « Réserve FODAR pour projets spéciaux », constituée à partir des soldes du grand volet *Communauté réseau* (600 000 $). Cette réserve visait à libérer une partie des soldes cumulés pour permettre la réalisation de projets ou initiatives à caractère plus ponctuel ou exploratoire, en dehors du cadre existant et sans obliger à une révision du FODAR. Ce rapport 2021-2022 présentera donc, en plus de la reddition de comptes annuelle relative aux volets actuels, une section sur les usages de la Réserve FODAR (voir p. 15 point 2.4).

Voici d'abord le bilan sommaire des activités FODAR, par volet, pour l'année se terminant au 30 avril 2022.

2.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau

Objectif du volet : permettre la mise en œuvre d'initiatives porteuses pour le réseau sur le plan de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.

Le financement initial de la **grande initiative réseau en santé et services sociaux** (GIR-SSS) a pris fin en 2019-2020, avec la dernière année d'un versement global de 1 200 000 $ sur trois ans visant à déployer et mettre en œuvre les trois grandes orientations du plan stratégique de développement. Des fonds sont toujours disponibles dans la GIR-SSS en raison d'un démarrage plus lent des premières activités, ce qui lui a permis de maintenir sa planification budgétaire sur les prochaines années, notamment les versements au Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ) pour son fonctionnement (250 000 $ annuellement de 2019-2020 à 2022-2023). Dans la dernière année, le RISUQ a continué de travailler à consolider sa position au sein du réseau de recherche en santé et services sociaux de la province, en poursuivant ses démarches de développement de partenariats et de pérennisation de son financement. Invité à participer à la consultation du FRQS dans le cadre de l'actualisation de son programme *Réseaux thématiques*, ces échanges lui ont permis de nourrir le travail de préparation de la demande de financement pour ledit programme, dont la date limite du concours est fixée en avril 2023.

Lors de cette dernière année, plusieurs consultations et rencontres ont été menées auprès de différentes instances dans le but de bien positionner et démontrer les forces du RISUQ en matière de recherche en santé et services sociaux. De plus, à la suite de plusieurs rencontres, la table des directeurs généraux des fondations universitaires du réseau de l'UQ a accepté de faire front commun afin d'identifier de potentiels organismes philanthropiques qui pourraient être intéressés à soutenir le RISUQ et son nouveau réseau de chaires en partenariat, dont le lancement est prévu en 2022-2023. Le RISUQ a également entrepris des démarches pour mettre en branle la recommandation 3 du mémoire qu'il a déposé l'an dernier

pour la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, soit de « Créer un lieu de réflexions et d'échanges afin de favoriser un réel déploiement de la recherche intersectorielle en santé et services sociaux sur le territoire québécois ». D'importantes discussions ont eu lieu auprès de CIUSSS/CISSS situés hors des grands centres et une approche auprès de la Table nationale des directeurs de la recherche (TNDR) du MSSS a été faite afin de proposer la participation du RISUQ à cette table.

Le développement de la formation dans le domaine de la santé aux cycles supérieurs a fait un bond important cette année avec l'aboutissement du projet de doctorat conjoint en sciences infirmières élaboré par un groupe de professeures et professeurs de quatre établissements (UQTR, UQAC, UQAR et UQO). Le dossier final a été déposé à la CEP au printemps 2022. Ce projet d'offre conjointe avait reçu l'appui des instances statutaires des quatre établissements partenaires au cours de l'hiver. Le démarrage du programme et l'ouverture de la période des admissions sont prévus à l'automne 2024. Par ailleurs, en janvier 2022, l'UQAM a soumis une nouvelle proposition aux établissements du réseau qui souhaitent s'associer à l'offre du programme de doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS). En avril 2022, à l'issue d'échanges entre les équipes professorales pressenties des établissements partenaires, l'UQAM a poursuivi ses travaux visant à développer une entente de collaboration en tenant compte des attentes des établissements, au regard notamment de la participation du corps professoral dans l'actualisation et la modification des cours obligatoires du programme. L'année 2023 devrait mener à la présentation d'une nouvelle formule d'entente interétablissements innovante et inspirée des spécificités des établissements associés.

En cours depuis 2018-2019, le plan d'action de la **grande initiative réseau sur la réussite aux cycles supérieurs** (GIR-Réussite) a sollicité du FODAR un investissement sur trois ans de 556 000 $ et repose sur cinq grands volets : 1- une offre de formation en ligne pour enrichir les compétences des étudiant·es; 2- un module d'autoformation sur l'encadrement à l'intention des professeur·es; 3- un guide de soutien à la réussite; 4- des outils individualisés favorisant l'autoréflexion et la mise en action des étudiant·es; 5- la rédaction d'un dossier d'affaires du projet d'environnement numérique intégré en soutien aux étudiant·es et aux professeur·es encadrant·es.

À sa dernière année d'activités, voici les principales réalisations de la GIR-Réussite :

- La complétion d'un module d'autoformation sur l'encadrement des personnes étudiantes aux cycles supérieurs et sa mise en ligne sur le site Enseigner à l'Université;
- La complétion du guide de soutien à la réussite et la conception d'une boîte à outils;
- L'élaboration d'un journal de préparation d'un Plan de développement individuel (PDI);
- La conception d'un plan de communication des outils conçus dans le cadre de la GIR-Réussite.

Une quatrième grande initiative réseau ayant pour thème les **sciences de la forêt** a pris son envol en septembre 2021. Cette initiative vise essentiellement à : 1- mieux positionner les établissements du réseau de l'UQ auprès des instances gouvernementales ; 2- accroître le financement de la recherche au sein du réseau dans ce domaine. Une tournée de consultation au sein de neuf établissements du réseau a permis aux personnes associées aux sciences de la forêt de contribuer à la réflexion sur le plan d'action 2021-2022 qui a été entériné par la CER en décembre 2022. Ce

plan vise, pour la première année, la fédération des expertises et la mise en œuvre des conditions qui permettront le développement et le rayonnement des établissements du réseau de l'UQ.

À cet effet, deux activités de réflexion ont eu lieu en cours d'année : 1- un atelier de réflexion réseau, qui visait à discuter du positionnement et des voies de développement des sciences de la forêt au sein de l'UQ (UQTR, 3-4 mai 2022, 44 participantes et participants). Plusieurs opportunités de collaboration y ont été identifiées, dont notamment six initiatives structurantes pour le développement du réseau; 2- un atelier réseau virtuel sur les Forêts d'enseignement et de recherche (FER) et stations de recherche (14 mars 2022, 37 participantes et participants). Les nombreuses opportunités et pistes d'actions proposées pour le développement des FER doivent maintenant être priorisées et mises en œuvre.

Par ailleurs, une image distinctive du projet a été développée afin d'appuyer les démarches de promotion de l'expertise UQ en forêt auprès de plus de 15 partenaires clés du secteur forestier.

2.2 Volet 2 : Communauté réseau

Objectif du volet : soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements ainsi que la mise en commun d'expériences et d'expertises par le soutien au développement d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble des établissements du réseau de l'UQ, aux plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.

Le volet *Communauté réseau* privilégie la concertation et les échanges en soutenant financièrement l'organisation de rencontres et d'activités en mode présentiel, et ce, pour l'ensemble de la communauté réseau. Ce volet s'incarne dans trois sous-volets dédiés à des groupes spécifiques : les groupes du réseau de l'UQ réunissant le personnel académique de l'ensemble des établissements; les programmes conjoints incluant le corps professoral, les étudiantes et étudiants ainsi que les équipes de gestion; les collaboratrices et collaborateurs menant des initiatives ponctuelles ou ad hoc, autant en recherche qu'en formation ou en matière de gestion académique.

2.2.1 Sous-volet A. Gestion académique

Objectifs spécifiques :

- développer et consolider le partage des expertises, des outils et des pratiques;
- soutenir le positionnement de l'UQ et son rayonnement national et international.

Par le sous-volet *Gestion académique* (GA), les établissements du réseau de l'UQ favorisent la mise en place de lieux d'échange pour leurs personnels académiques. Que ce soit pour les personnels des décanats, des bibliothèques, des services aux étudiants, des bureaux de la recherche, des services pédagogiques ou des autres directions ou services universitaires, le FODAR permet de briser les silos et de favoriser l'engagement et la collaboration.

BILAN DES ACTIVITÉS

Grâce au FODAR, les expertises et les pratiques sont partagées lors de rencontres annuelles, des sous-comités de travail sont formés pour se pencher sur des questions plus spécifiques, des communautés de pratique s'animent pour développer les connaissances et discuter des meilleures pratiques.

La CER, par les différents comités qui chapeautent les groupes, tables et communautés soutenus dans le sous-volet *Gestion académique*, a incité ces derniers à se doter d'un plan de travail sur une, deux ou trois années et ainsi à planifier dans le temps leurs activités. Une demande de soutien financier peut donc être faite en fonction du plan de travail adopté par le comité dont le groupe relève (Comité des études, Comité de la recherche, Comité des bibliothèques, Comité des services aux étudiants, Commission des secrétaires généraux et CER).

Un comité d'évaluation présidé par la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche est chargé d'étudier les demandes des groupes, tables et communautés et de faire des recommandations de financement à la CER. En 2021-2022, il était composé des personnes suivantes :

- Manon Doucet, doyenne des études, UQAC;
- Isabelle-Annie Lévesque, directrice de la bibliothèque, UQAR;
- Jean-François Ouellet, directeur des services aux étudiants, UQAR;
- Nathalie Gendron, directrice du service à la recherche, INRS.

En 2021-2022, le FODAR a soutenu financièrement **quatorze groupes de travail, tables de concertation et communautés de pratique** réseau. Ces groupes, tables et communautés, appuyés par une professionnelle ou un professionnel de l'équipe réseau, souhaitaient permettre à leurs membres d'échanger sur leurs pratiques, de planifier leurs travaux et de mettre en œuvre leurs initiatives[3]. Bon nombre de groupes ont adapté la fréquence et le mode des rencontres ainsi que leurs objectifs de réalisation au contexte pandémique, utilisant le distanciel lorsque c'était possible. Parallèlement aux activités de ces groupes, le FODAR a permis à l'UQ de **participer à huit instances** offrant un accès stratégique à des réseaux d'information ou à des données d'enquête[4]. Mentionnons la participation d'étudiantes et d'étudiants du réseau aux Journées de la relève en recherche[5], la participation aux enquêtes *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS) ainsi que la participation des directrices et directeurs de département en sciences de l'éducation aux rencontres de l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ).

Pour l'ensemble du sous-volet *Gestion académique*, c'est 191 978 $ qui ont été octroyés en 2021-2022 pour soutenir ces activités.

3. On trouvera la liste de ces groupes à la section 3.2.1. (p. 19).
4. ADEREQ-TMU, CGPSS, NSSE, OST, Journées de la relève, Expo-sciences autochtone, PIIRESS, comité de gestion du CIQSS.
5. L'ACFAS organise annuellement, depuis 2013, des journées consacrées à la valorisation et à l'accompagnement de la relève en recherche. En 2021, l'ACFAS a récidivé avec une édition entièrement virtuelle sur une semaine, ce qui a permis au FODAR de rediriger le soutien qu'il offrait habituellement pour les déplacements vers les frais d'inscription des étudiantes et étudiants et d'en soutenir 53 au total, qui ont eu accès à plusieurs activités de formation, de discussion et de réseautage.

2.2.2 Sous-volet B. Soutien aux programmes conjoints

Objectifs spécifiques :

- favoriser une concertation étroite entre directions de programme;
- mobiliser les équipes professorales et les communautés apprenantes;
- encourager l'innovation dans le développement de cours, de contenus, d'approches pédagogiques, de technologies pour l'apprentissage, d'environnements de travail collaboratif, de pratiques d'encadrement et d'évaluation.

Le *Soutien aux programmes conjoints* (SPC) constitue le second sous-volet de l'enveloppe *Communauté réseau*. Les programmes conjoints permettent de mettre en commun les expertises d'équipes professorales de plusieurs établissements, de partager des ressources et d'en optimiser leur utilisation, d'offrir aux étudiantes et étudiants, pratiquement partout au Québec, un accès à des programmes et à des expertises de pointe, souvent essentiels au développement des régions et, enfin, de favoriser la mobilité étudiante. Il existe une quinzaine de ces programmes au sein du réseau de l'UQ qui sollicitent presque tous un soutien FODAR pour les dépenses de fonctionnement induites par leur caractère conjoint.

- **Soutien des activités régulières (Axe A)**

En 2016-2017, le FODAR a implanté une nouvelle structure de financement sur trois ans pour soutenir les activités dites régulières des programmes conjoints. Les modalités prévoient qu'une révision des besoins de fonctionnement des programmes conjoints soit faite entre les cycles triennaux afin d'ajuster le financement aux besoins réels. Le second cycle de financement triennal (2019-2022) s'est amorcé à la suite de la révision des scénarios de financement basés sur les activités, les dépenses et les besoins déclarés au cours des trois années précédentes. Cette responsabilité est confiée au Comité des études de l'UQ composé des doyennes et doyens des études des établissements ou leur équivalent.

Au début du présent cycle de financement, deux programmes ont joint les rangs de ceux bénéficiant d'un soutien financier régulier du FODAR, portant à **treize** le nombre de **programmes conjoints** comptant sur ce financement pour mener les activités régulières induites par leur caractère conjoint. Il s'agit : 1- de la **maîtrise en génie logiciel** (UQAM, ÉTS), un programme déjà conjoint, mais qui n'avait jamais sollicité de financement FODAR; 2- les **programmes courts en gestion publique en contexte autochtone** ou GPECA (ENAP, UQAC, UQAT). Il s'agit de la première fois où le FODAR appuie des programmes qui ne sont pas « de grade » dans le cadre du soutien aux programmes conjoints. L'octroi annuel par programme, reflétant les besoins très variés, a oscillé entre 3 000 $ et 95 000 $. Cette variation du financement trouve son explication dans le nombre d'établissements partenaires qui offrent le programme, leur niveau de collaboration effectif, la charge de gestion du programme, le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits et la distance géographique entre les établissements lorsqu'il y a des activités de formation ou d'animation en présentiel. Annuellement et jusqu'en avril 2022, fin du présent cycle triennal, c'est 359 500 $ qui ont été réservés au financement régulier des programmes conjoints.

- **Soutien des activités complémentaires (Axe B)**

Le FODAR donne aussi la possibilité aux programmes conjoints de demander, une fois tous les deux ans, un financement complémentaire pour la réalisation d'activités à caractère ponctuel ou d'activités régulières pour lesquelles le financement de base s'avère insuffisant. En 2021-2022, une seule demande a été reçue de la part des programmes de **maîtrise en sciences infirmières**, pour 1- mener une analyse comparative des rapports d'examen des programmes conjoints en sciences infirmières (IPS); 2- développer du matériel pédagogique vidéo pour le stage d'intervention en milieu clinique et 3- soutenir les travaux du groupe de travail sur la maîtrise en santé mentale et soins psychiatriques.

- **Soutien au développement des programmes (Axe C)**

Un montant forfaitaire de 10 000 $ est réservé pour toute équipe qui souhaiterait amorcer des travaux menant au dépôt d'un projet de programme et de 5 000 $ pour toute nouvelle concentration ou profil. Dans la dernière année financière, la TÉLUQ, en collaboration avec l'UQAT, s'est prévalue des fonds disponibles dans cet axe pour un nouveau projet de programme : la **maîtrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire**. Par ailleurs, les équipes promotrices du DISS (10 000 $ en 2019-2020) et du doctorat en sciences infirmières (10 000 $ en 2017-2018) ont avancé leur projet respectif de façon active en 2021-2022.

- **Soutien des évaluations périodiques (Axe D)**

En 2021-2022, aucun nouvel octroi n'a été fait dans l'axe D pour amorcer l'évaluation périodique d'un programme conjoint. Habituellement, un montant forfaitaire de 10 000 $ est réservé pour les dépenses relatives à cet exercice. Les travaux d'évaluation de la maîtrise en génie logiciel et du doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, interrompus au cours de l'année 2020-2021, ont repris. Par ailleurs, les travaux d'évaluation de la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers et du doctorat en biologie se sont terminés au cours de l'année 2021-2022.

Au final, les axes A, B et C du sous-volet *Soutien aux programmes conjoints* ont porté les engagements à 397 905 $. La liste des programmes conjoints ainsi que le détail relatif aux montants octroyés et aux montants versés sont présentés à la section 3.2.2 (p. 21).

2.2.3 Sous-volet C. Actions ponctuelles

Objectifs spécifiques :

- soutenir la vie scientifique, académique et pédagogique entre les établissements du réseau;
- participer au rayonnement du réseau de l'UQ.

Le troisième et dernier sous-volet *Actions ponctuelles* (AP) est ouvert aux initiatives ad hoc en matière de formation, de recherche ou de gestion académique. Il permet à des groupes provenant des corps professoral et étudiant ou encore au personnel académique de se réunir en mode présentiel pour la tenue d'activités telles que colloques et conférences, séminaires et ateliers, écoles d'été ou d'autres rencontres de type préparatoire ou exploratoire. Le soutien du FODAR fait la différence pour bon nombre de partenaires qui cherchent à amorcer des travaux, à

structurer une programmation ou à étendre leur réseau de collaboration. Le principal impact de ces rencontres en mode présentiel est souvent de développer des liens de collaboration et de positionner l'expertise des membres du réseau de l'UQ au sein de réseaux plus larges. Pour en avoir un aperçu, on peut consulter la section 4 sur les impacts et les retombées du financement FODAR.

En 2021-2022, **sept initiatives** ont été soutenues par le sous-volet *Actions ponctuelles*, pour un total de 98 742 $.

Habituellement, seuls les frais de déplacement et de séjour sont admissibles dans ce sous-volet (comme pour le sous-volet *Gestion académique*). En continuité avec l'année 2020-2021, le FODAR a maintenu la possibilité d'utiliser les fonds pour d'autres types de dépenses que les frais de rencontres en présence, afin de garder les groupes mobilisés autour de projets communs. De cette façon, le Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ), a pu compléter l'un des objectifs prioritaires de son plan de travail 2020-2021, soit la publication d'un Guide de communication inclusive, grâce à cet assouplissement des règles concernant les dépenses admissibles.

D'autres détails sur le financement des sept demandes sont présentés au point 3.2.3. (p. 24 à 26).

2.3 Volet 3 : Développement institutionnel

Objectif du volet : soutenir le développement d'initiatives institutionnelles ou interinstitutionnelles ayant un effet structurant sur le développement académique des établissements participants et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Par le volet *Développement institutionnel* (DI), la CER souhaite offrir aux vice-rectrices, vice-recteurs, directrices et directeurs responsables des dossiers d'enseignement et de recherche l'opportunité de soutenir des initiatives académiques internes jugées stratégiques pour leur établissement et susceptibles de comporter des retombées pour l'ensemble du réseau.

Les sommes DI engagées dans l'ensemble des établissements au 30 avril 2022 étaient de 614 806 $, comparativement à 891 734 $ l'an dernier, ce qui représente une baisse de 31 %. Le nombre d'initiatives démarrées a également beaucoup diminué par rapport aux années précédentes : les établissements, incluant le siège social, ont financé un total de **24 initiatives**, comparativement à 43 l'an dernier et à 48 en 2019-2020. **Six** de ces initiatives **sont collectives** (c'est-à-dire que l'initiative implique au moins deux établissements). Les initiatives sont donc la grande majorité du temps portées par un établissement seul et peuvent être ciblées ou à plus large portée. Elles concernent la recherche ou la pédagogie ou poursuivent des fins d'optimisation organisationnelle, de communication ou de promotion. Plus de détails sont disponibles à la section 3.3 (p. 27 à 30).

Le siège social de l'UQ a par ailleurs assumé, avec sa propre enveloppe DI, le financement de **neuf initiatives ayant une portée réseau**, dont six en solo. Par exemple : le soutien à la conception des modules *Enseigner à l'université*, l'un portant sur la formation à distance et l'autre sur les Premiers Peuples, une partie du salaire de la ressource en coordination du RISUQ, l'adhésion annuelle à La Conversation Canada sont autant de contributions du siège social qui ont permis au réseau de l'UQ de renforcer et structurer ses collaborations.

BILAN DES ACTIVITÉS

2.4 Réserve FODAR

Le FODAR dégage, année après année, des soldes significatifs dans chacun de ses trois volets de financement. La situation s'est accentuée lorsque les groupes, communautés, équipes et programmes réseau ont cessé de tenir des activités en présence en raison du contexte lié à la pandémie de COVID-19. L'importance de ces soldes au terme de l'année 2020-2021 a mené à proposer à la CER de libérer une partie des soldes cumulés des dernières années pour permettre éventuellement la réalisation d'initiatives ou de projets à caractère plus ponctuel ou exploratoire, en-dehors des modalités spécifiques à un volet existant et sans les contraintes qui y sont liées. Cette mise en réserve d'une partie des soldes FODAR devenait un moyen supplémentaire de soutenir le développement académique du réseau en respectant l'esprit du FODAR, sans toutefois obliger la CER à en réviser les volets ou à revoir sa répartition budgétaire annuelle. Un montant de **600 000 $** a été mis en réserve pour des « projets spéciaux », constitué à partir des soldes cumulés de la grande enveloppe Communauté réseau (*Gestion académique* : 250 000 $; *Soutien aux programmes conjoints* : 300 000 $; *Actions ponctuelles* : 50 000 $). Cette opération a permis de porter les soldes disponibles en début d'année financière 2021-2022 à 1 183 930 $ (au lieu de 1 783 930 $), **en sus** de l'enveloppe annuelle réservée.

Sachant que, de façon ponctuelle, une partie du financement FODAR octroyé est converti en soldes retournés en raison de toutes les activités qui n'ont pas lieu depuis 2020 (pandémie); envisageant aussi que, de façon plus pérenne, il soit possible que les pratiques de collaboration entre les établissements évoluent à la suite de l'expérience de la pandémie et appellent à soutenir des projets, activités ou initiatives qui ne cadrent pas tout à fait avec les modalités des volets existants du FODAR actuel; sachant finalement qu'il n'était pas envisagé, à court terme, de procéder à une révision du FODAR, cette solution préservait l'enveloppe annuelle dédiée au FODAR tout en permettant à la CER de disposer de fonds ponctuels rapidement ou en l'autorisant à tester des formules de financement en mode « pilote ». Voici les projets pour lesquels la Réserve FODAR a été utilisée jusqu'à présent :

1. Cellule d'appui à la réussite (100 000 $ en 22-23 et 100 000 $ en 23-24);
2. RAC | Développement d'un répertoire UQ pour les équivalences de cours (120 000 $ en 22-23, début en janvier 2023);
3. Soutien à l'émergence de regroupements de recherche UQ (en cours de discussion).

3. Portrait et statistiques

La section qui suit fait état du financement FODAR accordé pour les trois volets *Grandes initiatives réseau*, *Communauté réseau* et *Développement institutionnel*. Les données sur le budget, les dépenses engagées et la nature des activités financées proviennent généralement des informations disponibles et des intentions déclarées **au moment des demandes** et sont présentées sur la base des montants octroyés, à moins d'indication contraire.

Le graphique suivant montre la répartition du financement FODAR en 2021-2022 dans les trois volets de financement (investissement réel de 1 602 431 $)[6]. Dans le grand volet *Communauté réseau*, les surplus des années précédentes et de la période pandémique ont permis un surengagement pour *Gestion académique* (27 %) et pour Actions ponctuelles (18 %). Quant au *Soutien aux programmes conjoints*, ce sous-volet a versé 99,5 % de son enveloppe, ce qui s'explique par le fait qu'en dernière année de cycle triennal, les soldes conservés dans les programmes ont tous ou presque été déduits des versements précédents et que les montants versés correspondent aux montants d'octroi prévus.

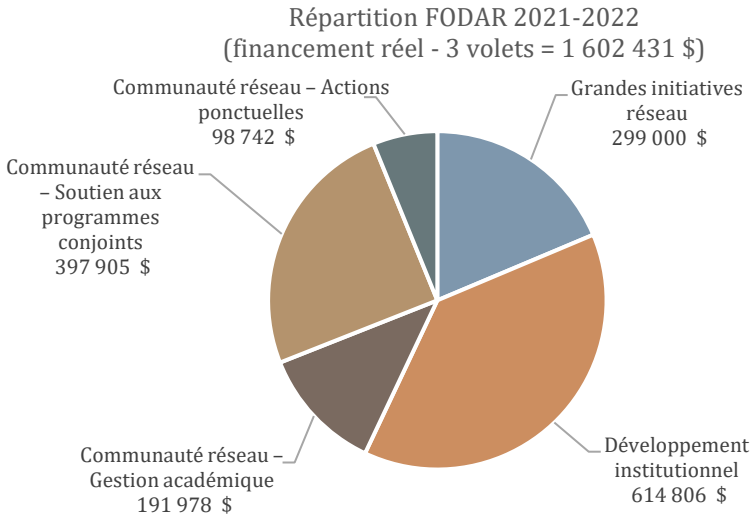

6. Si on y ajoute les prix d'excellence (90 000 $), les frais de gestion du FODAR (98 400 $) et le transfert dans la Réserve FODAR pour projets spéciaux (600 000 $), l'investissement total se chiffre à 2 390 831 $ en 2021-2022.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

3.1 Volet 1 : Grandes initiatives réseau

Ce volet est dédié au financement d'initiatives pluriannuelles d'envergure choisies collectivement par les membres de la CER. Ces initiatives requièrent par conséquent un haut degré de concertation et des travaux préparatoires d'ampleur variable.

En 2021-2022, trois grandes initiatives sont en cours : celle en santé et services sociaux (grâce à une extension autorisée par la CER), celle sur la réussite et la nouvelle grande initiative en sciences de la forêt. Dans le cas de la première, il s'agit de puiser, jusqu'en 2022-2023, un montant annuel de 78 000 $ pour continuer de couvrir une partie des frais de la ressource professionnelle qui assure la coordination du RISUQ. Il s'agit donc d'une extension de la GIR-Santé initiale. À sa dernière année de financement, la GIR-Réussite a quant à elle reçu 51 000 $, essentiellement pour la coordination du projet, l'analyse et la rédaction requises dans le cadre du développement d'un guide de soutien à la réussite et un contrat professionnel pour l'édition d'un journal de préparation du plan de développement individuel. Quant à la GIR-Forêt, un montant de 170 000 $ a été réservé pour sa première année d'activité, essentiellement pour le salaire du cadre-conseil et les frais de représentation et de déplacement requis pour jeter les bases d'une structure de collaboration.

Au terme de l'année financière terminée, les montants engagés pour les trois grandes initiatives réseau encore actives s'élèvent à 299 000 $, ce qui représente 56 % de l'enveloppe prévue annuellement (530 000 $) pour ce volet. La GIR-Santé recevra le dernier versement de son extension de 78 000 $ sur trois ans en 2022-2023 et la GIR-Forêt recevra 251 000 $ pour sa deuxième année de trois.

FODAR 2021-2022 - Grandes initiatives réseau
Bilan au 30 avril 2022

	2020-2021	2021-2022
(A) Enveloppe GIR	530 000 $	**530 000 $**
(B) Solde de l'année précédente	88 700 $	346 700 $
(C) Montants disponibles incluant les soldes (A + B)	618 700 $	**876 700 $**
GIR-Santé - Créer les conditions favorables au développement du secteur de la santé au sein des établissements du réseau de l'Université du Québec	78 000 $	78 000 $
GIR-Réussite - Plan d'action réseau sur la réussite aux cycles supérieurs	194 000 $	51 000 $
GIR-Forêt - Mettre en œuvre les conditions nécessaires au positionnement des établissements du réseau de l'Université du Québec en sciences de la forêt auprès des instances gouvernementales et pour l'obtention de financement de recherche	- $	170 000 $
(D) Montants engagés	272 000 $	**299 000 $**
(E) Solde au 30 avril 2022 (C - D)	346 700 $	**577 700 $**

3.2 Volet 2 : Communauté réseau

Le tableau qui suit présente le bilan des dépenses réelles du volet *Communauté réseau* au 30 avril 2022, sur la base des **montants versés**. Les **montants octroyés** sont présentés en (G) à titre indicatif et représentent le coût des dépenses admissibles d'une activité (sans tenir compte de soldes existants). Encore cette année, une bonne part de ces sommes versées n'ont pas été dépensées compte tenu de la situation sanitaire.

FODAR 2021-2022 - Communauté réseau
Bilan au 30 avril 2022

	Gestion académique	Soutien aux programmes conjoints	Actions ponctuelles	TOTAL
(A) Enveloppe CR 2021-2022	**140 000 $**	**400 000 $**	**80 000 $**	**620 000 $**
(B) Soldes CR reportés (2020-2021)	321 780 $	530 432 $	120 872 $	973 084 $
(C) Retours de soldes (projets terminés dans l'année)	97 488 $	1 554 $	1 153 $	100 195 $
(D) Montants transférés vers frais de gestion	5 000 $	5 000 $	5 000 $	15 000 $
(E) Montants réservés pour projets spéciaux	250 000 $	300 000 $	50 000 $	600 000 $
(F) Montants disponibles	**304 268 $**	**626 986 $**	**147 025 $**	**1 078 279 $**
(G) Total des montants octroyés en 2021-2021	191 978 $	397 905 $	98 742 $	688 625 $
(H) Total des montants versés en 2021-2022	**179 475 $**	**391 916 $**	**98 742 $**	**670 133 $**
(I) Solde au 30 avril 2022 (D - H)	**124 794 $**	**235 070 $**	**48 283 $**	**408 147 $**

3.2.1 Communauté réseau – Sous-volet Gestion académique

Le budget annuel réservé au sous-volet *Gestion académique* est de 140 000 $. Les soldes reportés de l'année précédente et les retours de soldes en cours d'année provenant d'activités terminées ont porté le budget total à 559 268 $. Une fois déduits le transfert de 5 000 $ pour les frais de gestion et le montant transféré vers la Réserve FODAR (250 000 $), les montants disponibles s'élevaient à 304 268 $. Pour cette même année, le FODAR a octroyé 191 978 $ pour les activités du sous-volet *Gestion académique*. Le montant réellement versé, compte tenu des soldes conservés par certains groupes, a été de 179 475 $. Plus spécifiquement, le FODAR a octroyé 121 096 $ à quatorze groupes, tables et communautés de pratique : cela représente 17,5 % du financement *Communauté réseau*.

Le sous-volet a soutenu **deux nouveaux groupes** en 2021-2022 : le **Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec** (GEDIRUQ) et les **Rendez-vous Santé mentale**. Ce dernier groupe réunit le personnel des services aux étudiants mobilisé autour de la mise en œuvre du Plan d'action en santé mentale du ministère de l'Enseignement supérieur. Les assouplissements des règles induits par le contexte pandémique ont été maintenus, soit d'ouvrir l'enveloppe à des dépenses admissibles autres que celles de déplacement et de séjour. Ainsi, pour toute

dépense « qui implique la recherche, la cueillette, l'analyse, la production ou la diffusion des données dans le cadre des travaux des tables, communautés et groupes réseau, les frais relatifs à ces activités peuvent exceptionnellement être admissibles »[7]. Dans les faits, cette possibilité est encore très peu utilisée par les groupes réseau, ce qui ne signifie pas qu'ils ne travaillent pas à la réalisation des objectifs de leur plan de travail : beaucoup sont passés au virtuel depuis l'an dernier et ont trouvé des moyens de continuer leur collaboration sans utiliser leur subvention FODAR, ce qui explique les retours de solde plutôt élevés.

Rappelons finalement que ce sont les professionnelles et professionnels de l'équipe réseau qui sont responsables de la coordination, de l'animation et du suivi budgétaire de ces groupes réseau.

GROUPES, TABLES ET COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE FINANCÉS EN 2021-2022

NOM DU GROUPE	NOMBRE DE RENCONTRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	$ OCTROYÉ
Comité des utilisateurs de l'écosystème IFR	1	41	8 079 $
Communauté de pratique des agents de liaison des bourses	1	16	3 355 $
Communauté de pratique sur l'éthique de la recherche[8]	1	15	264 $
Communauté de pratique sur le développement de la recherche	1	54	18 484 $
Communauté de pratique sur les étudiants étrangers (CPÉÉ)	2	12	6 160 $
Communauté de pratique des professionnel.le.s responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples	1	11	9 430 $
Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC)	3	25	12 763 $
Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP)	2	22	7 192 $
Groupe de travail du Programme de développement des compétences informationnelles (GT-PDCI)	7	12	5 249 $
Groupe de travail sur les données bibliométriques	1	21	4 177 $
Table des développeurs de programme	1	47	9 703 $
Table des évaluateurs de programme	1	38	9 951 $
Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ)	2	15	20 323 $
RDV santé mentale	1	22	5 968 $
TOTAL			**121 096 $**

7. Brochure FODAR 2021-2022, p. 9.
8. Les participantes et participants se déplacent déjà pour un autre événement, c'est pourquoi les frais d'un seul repas sont couverts.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Huit groupes sur quatorze ont déposé une nouvelle demande de financement en 2021-2022. Les six autres en étaient à la seconde ou troisième année de leur plan de travail et devront renouveler leur demande de soutien financier au FODAR en 2022-2023 ou 2023-2024 et soumettre au comité dont ils relèvent un nouveau plan de travail.

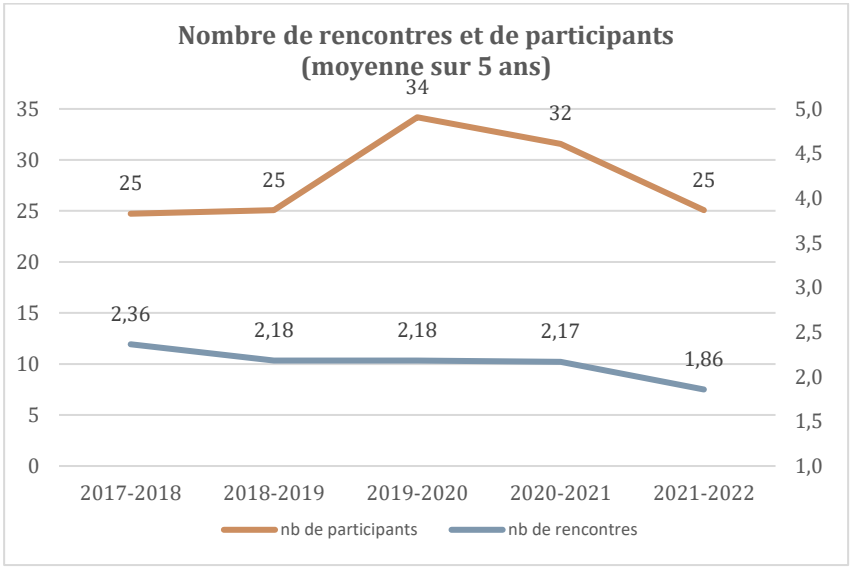

Depuis 2017-2018, le nombre moyen de participantes et participants par groupe se situe entre 25 et 34, une pointe atteinte en 2019-2020. L'écart entre les groupes quant au nombre de participants va de 11 à 54 en 2021-2022. Ce qui fléchit doucement depuis cinq ans est le nombre moyen de rencontres par année : les groupes se réunissaient en moyenne près de deux fois et demie par an il y a cinq ans contre un peu plus d'une fois et demie cette année. En 2021-2022, huit groupes sur quatorze prévoyaient une seule rencontre en présence par année, et les autres entre deux et trois rencontres, incluant parfois leurs différents sous-comités. C'est au total 351 personnes au sein de quatorze groupes et qui auraient représenté 476 déplacements (personnes/rencontre) lors de 26 rencontres planifiées.

Le montant moyen par demande varie ces cinq dernières années entre 8 650 $ (en 2021-2022) et 11 690 $. Aucune tendance ne semble se dégager, bien que l'on observe, ces dernières années, une pratique de plus en plus répandue de réunir certains membres en sous-comités pour avancer des questions ou dossiers plus spécifiques. Or, comme ces sous-comités ne se tiennent pas nécessairement en présence et que le recours à la possibilité de demander des fonds pour d'autres types de dépenses demeure marginal, cela n'a pas d'impact sur le coût moyen des demandes des groupes, tables et communautés réseau.

Le soutien FODAR à la gestion académique couvre par ailleurs les coûts reliés à des activités de représentation réseau (pour lesquelles la déléguée ou le délégué agit à titre de représentante ou représentant de l'UQ) et ceux reliés à la participation de l'UQ à des réseaux d'information stratégique ou d'enquêtes. Ces engagements représentent une somme de 70 882 $ répartie en huit octrois qui comptent pour 10 % du financement *Communauté réseau* en 2021-2022.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES FINANCÉES EN 2021-2022

TITRE DE L'ACTIVITÉ	$ OCTROYÉ
National Survey of Student Engagement (NSSE) - provision pour enquête	19 000 $
Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS) - provision pour enquête	16 000 $
Expo-sciences autochtone 2021-2022	7 000 $
Participation des établissements du réseau aux réunions de l'ADEREQ et de la TMU, 2021-2022	2 800 $
Partenariat avec l'Observatoire des sciences et des technologies (OST)	15 000 $
Journées de la relève en recherche 2021 - édition virtuelle	10 000 $
Représentation de l'Université du Québec au comité de gestion du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) - 2021-2022	400 $
Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique à Saint-Pierre-et-Miquelon (PIIRESS) - adhésion réseau	681 $
TOTAL	**70 881 $**

Pour quatre des subventions, il s'agit de frais fixes d'adhésion annuelle ou de provisions pour payer l'accès à des réseaux ou à des données stratégiques sur la formation et la recherche (NSSE, CGPSS, OST, PIIRESS). Les quatre autres subventions soutiennent les frais de déplacement et de séjour de personnes désignées pour représenter les établissements du réseau de l'UQ sur des instances ou lors d'événements.

3.2.2 Communauté réseau – Sous-volet Soutien aux programmes conjoints

Le budget annuel réservé aux programmes offerts conjointement est de 400 000 $. En début d'année 2021-2022, l'enveloppe disponible était de 626 986 $, en tenant compte des soldes reportés de l'année précédente et une fois retranchés le transfert de 5 000 $ pour les frais de gestion et le montant transféré vers la Réserve FODAR (300 000 $). Les montants octroyés aux programmes conjoints pour cette année s'élèvent à 397 905 $, dont 359 500 $ pour l'axe A (financement régulier), 28 405 $ pour l'axe B (financement complémentaire) et 10 000 $ pour l'axe C (soutien au développement). Cela représente 58 % du financement *Communauté réseau* et 22 % de l'investissement total du FODAR en 2021-2022. Dans le cadre du financement régulier (axe A), le FODAR soutient huit programmes de doctorat, six programmes de maîtrise et un programme court de 2e cycle, dont deux programmes conjoints couvrant les deux cycles d'études. Ils se répartissent dans les secteurs suivants : sept en sciences humaines et sociales, arts et lettres, cinq en sciences naturelles et génie et un en sciences de la santé. Le tableau qui suit présente la liste des programmes conjoints soutenus en 2021-2022 dans tous les axes.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

PROGRAMMES CONJOINTS SUBVENTIONNÉS EN 2021-2022

NOM DU PROGRAMME	TYPE DE FINANCEMENT	$ OCTROYÉ
Doctorat en développement régional	régulier	24 500 $
Doctorat en éducation	régulier	95 000 $
Doctorat en informatique cognitive	régulier	5 000 $
Doctorat en philosophie	régulier	5 000 $
Doctorat en sciences de l'environnement	régulier	46 000 $
Doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère	régulier	9 000 $
Doctorat et maîtrise en études urbaines	régulier	4 200 $
Doctorat et maîtrise en lettres	régulier	33 000 $
Maîtrise en génie logiciel	régulier	3 000 $
Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers	régulier	56 000 $
Maîtrise en gestion de projet	régulier	20 500 $
Maîtrise en sciences infirmières	régulier + complémentaire	45 000 $ + 28 405 $
Programmes courts en gestion publique en contexte autochtone	régulier	13 300 $
Maitrise en éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire	développement	10 000 $
TOTAL		**397 905 $**

Les montants versés, qui indiquent les coûts réels, sont pour leur part de l'ordre de 391 916 $, et de 353 511 $ pour l'axe A seulement (financement régulier). Cela représente 98 % des montants prévus initialement dans l'axe A pour tous les programmes. À titre comparatif pour l'an dernier, les montants versés représentaient 92 % des montants prévus alors qu'en 2019-2020 (première année du nouveau cycle), ils n'étaient que de 72 %. Cet écart entre montants octroyés et montants versés s'explique par l'existence de soldes dans les comptes des établissements. D'abord, lorsqu'un programme change d'établissement responsable en cours de financement ou qu'une activité prévue n'a pas eu lieu une année donnée, les sommes déjà versées demeurent disponibles et les programmes sont invités à prioriser leur utilisation. De plus, à chaque changement de cycle de financement, ces soldes cumulés dans les établissements sont pris en compte dans le calcul des disponibilités budgétaires de chaque programme et appliqués sur les versements à faire, ce qui préserve l'enveloppe FODAR à chaque octroi, surtout en début de période. Plus le cycle avance, plus les montants versés se rapprochent des montants octroyés. C'est cette marge de manœuvre dégagée, en raison des sommes conservées dans le budget, qui a entre autres permis de créer la Réserve FODAR pour projets spéciaux et qui permettra éventuellement d'assumer l'arrivée de nouveaux programmes dans le giron du FODAR dans les prochaines années.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Les programmes conjoints n'ont pas échappé aux difficultés occasionnées par la pandémie. Certains ont encore dû délaisser bon nombre d'activités et rencontres prévues dans la vie régulière de leur programme en 2021-2022, bien que plusieurs les aient réalisées à distance. Plusieurs ont aussi eu à réfléchir sur leur choix de formation dans un proche avenir, certaines personnes étudiantes ayant manifesté un intérêt à maintenir des enseignements à distance, du moins en partie. Des bénéfices ont été constatés dans ce passage à de nouvelles formes d'enseignement, mais aussi des risques, notamment pour la cohésion des cohortes et l'engagement des personnes enseignantes et apprenantes dans le programme.

Tous les programmes sauf deux ont tenu au moins une rencontre du **comité conjoint** de programme et plusieurs rencontres de sous-comités, notamment d'admission et d'évaluation. Certains programmes en processus d'évaluation se sont aussi réunis plus souvent qu'à l'habitude. Deux programmes sur treize ont tenu une assemblée générale annuelle.

Sur le plan de la **prestation conjointe de cours**[9], la diversité des modes d'enseignement se maintient depuis l'an dernier mais le choix du tout à distance semble moins marqué. Quatre programmes ont tenu des activités d'enseignement en présence cette année, tandis que quatre programmes ont opté exclusivement pour l'enseignement à distance. Le mode hybride a été privilégié par six programmes et un autre a pu offrir les trois modalités à ses cohortes (à distance, hybride et en présentiel). On remarque une tendance à adopter davantage le coenseignement comme mode de prestation des cours. Soulignons que certains programmes dispensent aussi une partie de la formation localement et non conjointement, comme c'est le cas pour la maîtrise en gestion de projet, le doctorat en philosophie et la maîtrise en génie logiciel. Finalement, sept programmes ont tenu des activités liées aux **jurys de mémoires, d'examens et de thèses** (entre 1 et 27 activités par programme).

Du côté de l'**animation scientifique**, sept programmes ont mentionné avoir tenu ou participé à un colloque réunissant les étudiantes et étudiants et le corps professoral des établissements partenaires du programme, comparativement à seulement trois en 20202-2021. En moyenne, une trentaine de personnes ont participé à ces colloques, sauf pour celui des programmes de maîtrise en sciences infirmières, qui a accueilli 93 participantes. Finalement, six programmes ont déclaré avoir tenu des activités conjointes de type séminaire, atelier ou conférence-midi. Notons toutefois que les programmes conjoints offrent parfois localement des activités d'animation scientifique à leurs étudiantes et étudiants respectifs.

En ce qui concerne la nature des dépenses faites pour les activités conjointes des programmes, on remarque que trois programmes consacrent plus de la moitié de leur subvention FODAR (axe A) pour des activités d'administration et coordination du programme conjoint. Six programmes utilisent entre 40 % et 75 % de leur financement pour les activités de formation alors que neuf d'entre déclarent des dépenses pour les activités d'animation scientifique (entre 7 % et 90 % de leur financement) dont un qui utilise une autre source de financement que le FODAR. Quatre programmes n'ont rien déclaré à cet effet.

9. Les rapports d'activités déclarent parfois un nombre de cours, parfois un nombre de séances, ce qui rend difficile la présentation de chiffres pour cet aspect.

3.2.3 Communauté réseau – Actions ponctuelles

Le budget initial dédié aux Actions ponctuelles est de 80 000 $ par année. En début d'année financière, en raison d'un solde important reporté de l'année précédente (120 872 $), l'enveloppe disponible était de 200 872 $.

Sept demandes ont été reçues dans ce sous-volet durant l'année, toutes admissibles, pour un total octroyé de 98 742 $. C'est presque trois fois plus que l'octroi de l'année précédente, qui avait accueilli une seule demande dans ce sous-volet. Le montant moyen dédié par activité était de 14 106 $, près du double des montants moyens des années précédentes. Les sept demandes en étaient à un premier dépôt au FODAR.

Les sommes allouées aux *Actions ponctuelles* représentent 14 % du financement *Communauté réseau*. Près de 150 personnes ont pu compter sur ce sous-volet pour participer à des activités qui contribuent à soutenir la vie scientifique, pédagogique et académique entre les établissements. Ces fonds donnent la chance aux membres du réseau de l'UQ, peu importe leur situation géographique, de participer activement aux initiatives.

ACTIONS PONCTUELLES FINANCÉES EN 2021-2022

TITRE DE L'ACTIVITÉ	RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENT	$ OCTROYÉ
Guide de communication inclusive	Julie Gagné, UQSS	3 000 $
Réécrire la forêt boréale. Pratiques collaboratives et spéculatives entre littéraires et écologistes	Jonathan Hope, UQAM	16 229 $
Rencontres de la Table de travail sur les réalités autochtones du réseau UQ	Eve-Lyne Rondeau, UQSS	13 967 $
Assoir une culture de la conversation : expressions, pensée critique et tolérance	Geneviève Nootens, UQAC	2 253 $
Semaine de formation sur le terrain du NADEF (*North American Dendroecological Fieldweek*)	Étienne Boucher, UQAM	29 754 $
Atelier d'orientation sur le développement des sciences de la forêt dans le réseau UQ	Vincent Roy, UQSS	24 745 $
Colloque international « Fin de vie et deuil en temps de pandémie : réflexions sur les connaissances scientifiques actuelles et sur leurs limites »	Jacques Cherblanc, UQAC	8 794 $
TOTAL		**98 742 $**

PORTRAIT ET STATISTIQUES

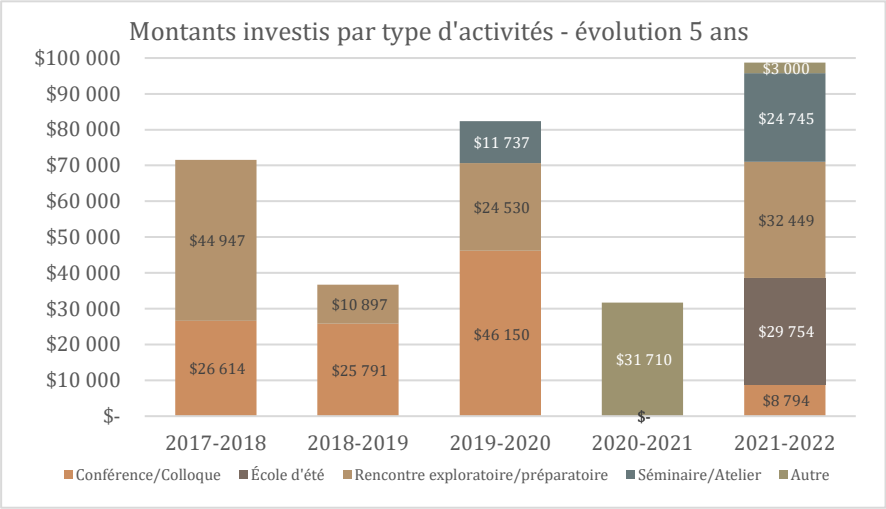

Le portrait sur cinq ans des montants investis par type d'activités démontre une diversification des activités soutenues au fil des années, avec une exception à l'année 2020-2021 en raison des conditions sanitaires qui empêchaient le financement d'activités en présence. Les conférences et colloques et les rencontres exploratoires drainent chacun le tiers des fonds *Actions ponctuelles* sur trois ans (107 349 $ et 112 823 $ respectivement sur 321 118 $). En 2021-2022, le FODAR a soutenu une école d'été, un colloque international, un atelier d'orientation, trois rencontres exploratoires et une activité spéciale de publication d'un guide (type Autre).

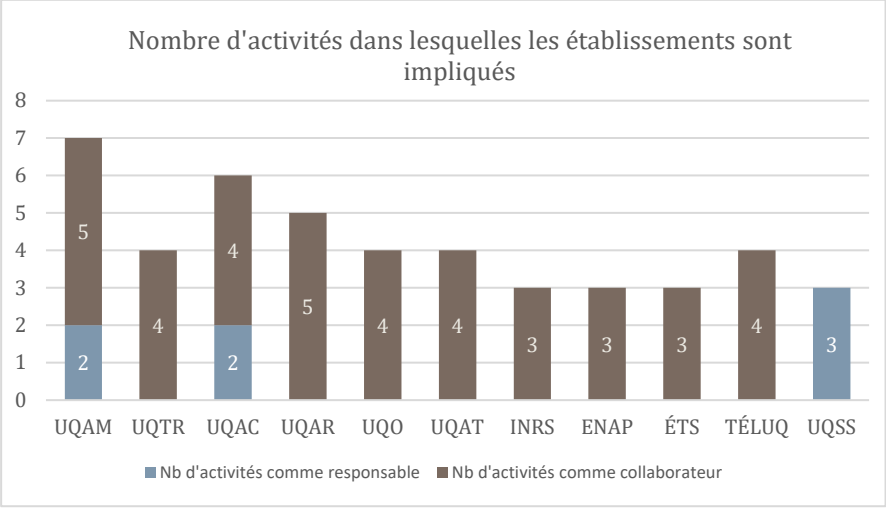

Le graphique ci-contre présente l'implication des établissements de rattachement des personnes du réseau qui participent aux activités soutenues par le sous-volet *Actions ponctuelles*. L'établissement du porteur d'une demande est considéré comme l'établissement responsable. Des personnes de tous les établissements ont participé à au moins deux des sept activités AP en 2021-2022. L'UQAM, l'UQAC et l'UQSS se sont partagé la responsabilité des sept demandes financées.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

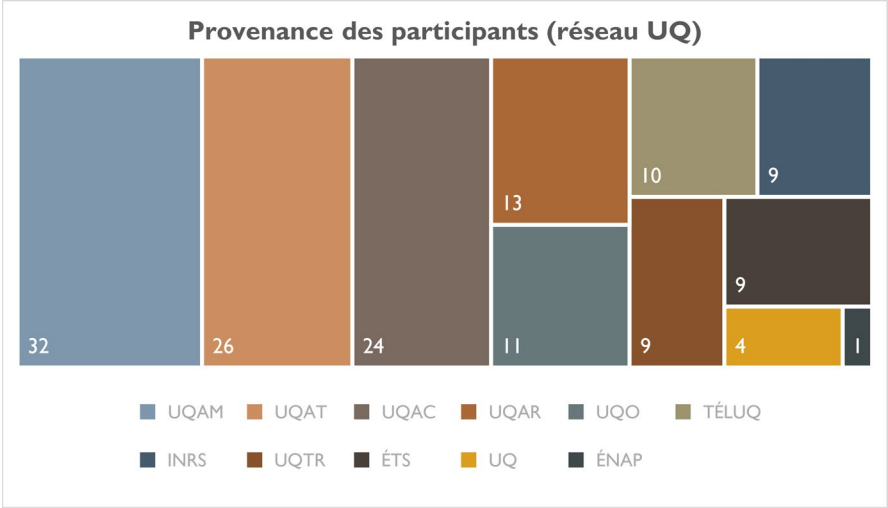

Le graphique ci-contre offre un aperçu de la répartition institutionnelle des 148 participants aux activités ponctuelles. Les participants de l'UQAM et de l'UQAT et de l'UQAC représentent plus de la moitié d'entre eux.

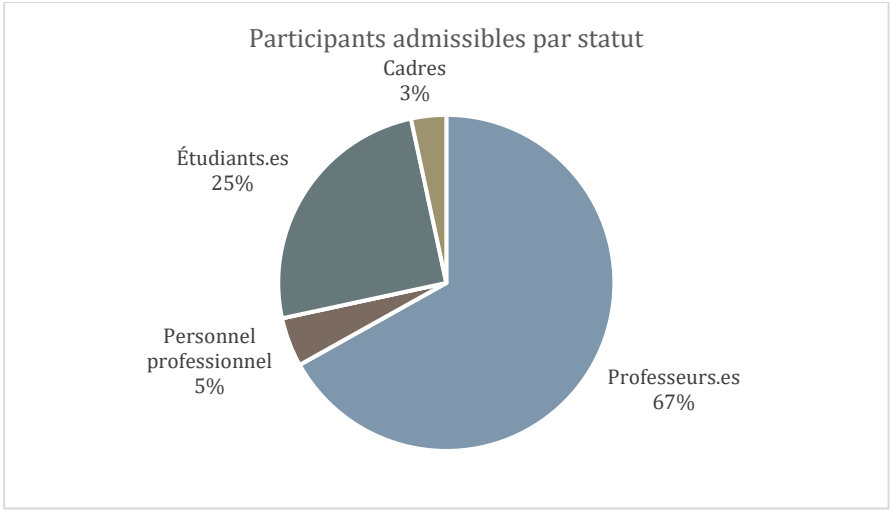

Finalement, le sous-volet *Actions ponctuelles* bénéficie à tous les groupes professionnels, bien que le graphique ci-contre témoigne que deux personnes sur trois ayant participé aux activités AP en 2021-2022 soient des professeures et professeurs. Le quart sont des étudiantes et étudiants. Seulement 5 % sont membres du personnel académique autre que le corps enseignant (contrairement aux activités du sous-volet GA où, à l'inverse, ils représentent 93 % des participantes et participants).

3.3 Volet 3 : Développement institutionnel

Au début de 2021-2022, le budget pour le volet de développement institutionnel (DI) était de 1 102 110 $. Cette somme prend en compte, en plus de l'enveloppe annuelle de 600 000 $, les soldes cumulés des années précédentes, dont une somme d'importance provenant du défunt volet ASFRC et ayant permis aux établissements de se répartir 392 963 $ en 2017-2018. Bien que les engagements totaux pour 2021-2022 (614 806 $) soient plus modestes que les années précédentes (891 734 $ en 2020-2021 et 733 434 $ en 2019-2020), les surplus dégagés annuellement permettent largement de couvrir ces surengagements année après année.

Les établissements n'ont soutenu que 24 initiatives dans la dernière année (comparativement à 43 en 2020-2021, 48 en 2019-2020 et 36 en 2018-2019). Deux initiatives sur trois ont été menées de façon individuelle (18 sur 24). Six initiatives se sont faites en collaboration et cinq des neuf initiatives DI du siège social ont soutenu des projets qui ont bénéficié à tous.

Le tableau sommaire ci-dessous montre à quels usages les établissements destinent leurs fonds DI :

UTILISATION DE L'ENVELOPPE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

USAGE	NBRE D'INITIATIVES	INVESTISSEMENTS
Études/formation	3	51 768 $
Recherche/création	16	260 873 $
Gestion académique[10]	2	279 399 $
Communication/Représentation	3	22 766 $

Si la grande majorité des initiatives appuie la recherche et création, les fonds de l'enveloppe DI peuvent être utilisés pour tout projet de nature académique. Par exemple, l'UQO a appuyé une professeure qui souhaitait développer des outils pour les personnes professeures et chargées de cours désirant effectuer certaines de leurs activités d'enseignement à l'extérieur, tandis que l'UQ a utilisé son enveloppe pour soutenir le montage financier requis pour le développement des nouveaux modules Enseigner à l'Université (l'un sur la formation à distance et l'autre sur les Premiers Peuples). Trois établissements ont pu maintenir en poste pour une troisième année leur conseiller en gestion des données de recherche

10. Une grande partie des investissements classés dans Gestion académique est attribuable à l'UQAM, qui réclame en début d'année le versement de son solde (191 399 $) pour une distribution à l'interne des fonds pour des initiatives en recherche, en formation ou de gestion académique.

grâce à la mise en commun de leurs enveloppes respectives (INRS, ENAP et TÉLUQ). L'UQTR a soutenu pour une seconde année un projet intitulé *Éducation par la Nature* où l'innovation pédagogique est le moteur du développement des connaissances en matière d'environnements d'apprentissage extérieurs et pour lequel l'établissement compte se positionner en chef de file. Un certain nombre d'établissements soutiennent également, grâce à ces fonds, leurs centres de recherche respectifs et le siège social leur offre souvent une contrepartie financière (RISUQ, RIISQ, CIREM16-18, CIRODD). Finalement, l'INRS a financé en partie son programmes scientifique institutionnel 2020-2025 grâce à cette enveloppe du FODAR. Mais force est de constater que les fonds de développement institutionnel ne sont pas utilisés à leur plein potentiel et que le réflexe d'initier des initiatives collectives à partir de cette enveloppe reste à développer. En moyenne en 2021-2022, moins de deux initiatives solos par établissement ont été lancées. En comptant les initiatives du siège social et les initiatives collectives (neuf et six respectivement), à peine plus que deux initiatives par établissement ont été lancées.

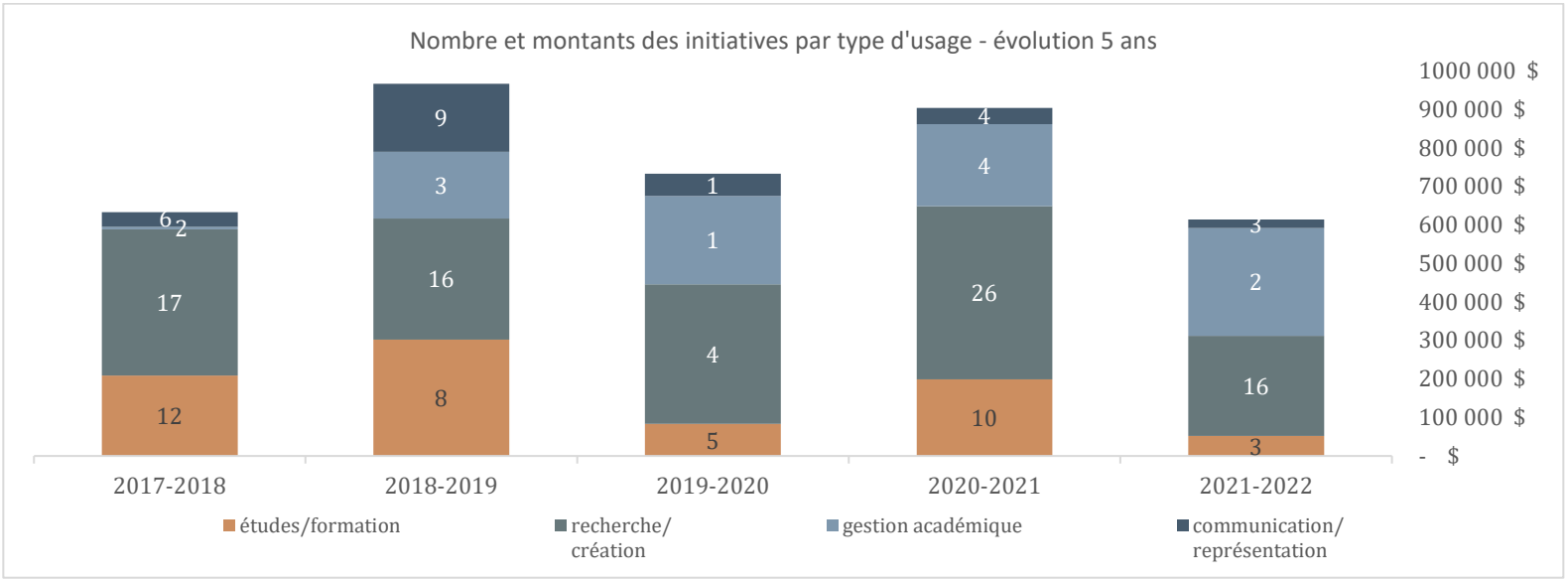

Le graphique précédent présente, sur un horizon de cinq ans, les initiatives soutenues grâce aux enveloppes DI des établissements, par type d'usage. La part significative réservée aux initiatives de communication/représentation en 2018-2019 correspond aux missions et activités menées cette année-là avec des partenaires colombiens pour le développement de la recherche et de la formation entre le réseau de l'UQ et les institutions universitaires du pays. Notons aussi qu'à chaque année, une part importante des montants affichés sous « gestion académique » concerne en fait les fonds DI que l'UQAM récupère en bloc (comptée comme une initiative) pour ensuite les attribuer à l'interne à diverses initiatives en formation, en recherche ou à d'autres activités académiques.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Les deux graphiques ci-dessous illustrent deux autres constats relativement à l'usage de cette enveloppe stratégique. D'une part, les soldes de fin d'année demeurent très élevés. Contrairement au volet *Communauté réseau*, ce ne sont pas les retours de soldes d'initiatives terminées qui expliquent la situation, mais bien des fonds non dépensés par les établissements en cours d'année financière. Les soldes DI ont même dépassé l'enveloppe disponible annuellement entre 2017-2018 et 2019-2020, pour retourner sous le seuil des 600 000 $ depuis 2020-2021.

D'autre part, le siège social, qui détient 16 % de l'enveloppe totale annuelle (98 000 $ sur 600 000 $), a toujours investi au-delà de sa part réseau, comme le démontre le second graphique. Ses engagements envers plusieurs initiatives au potentiel de retombées collectives ont permis de faire émerger des projets, de maintenir actifs des engagements et de faire rayonner le réseau.

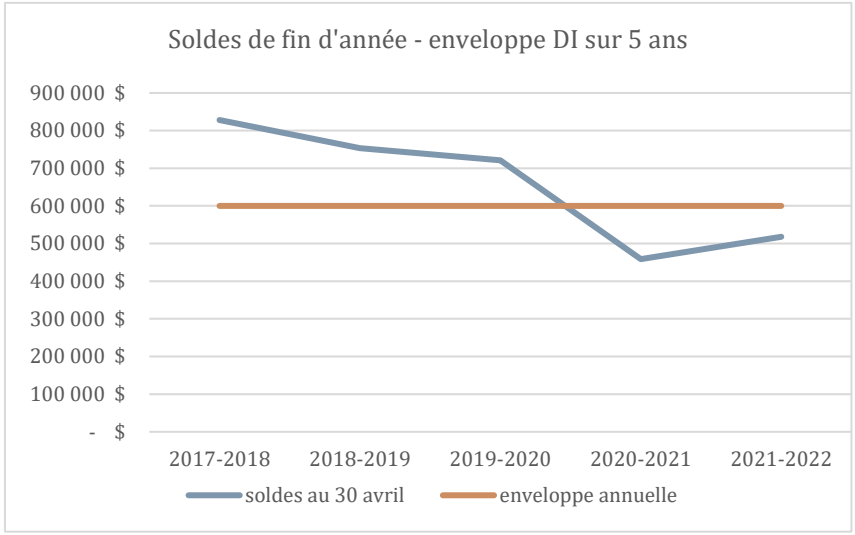

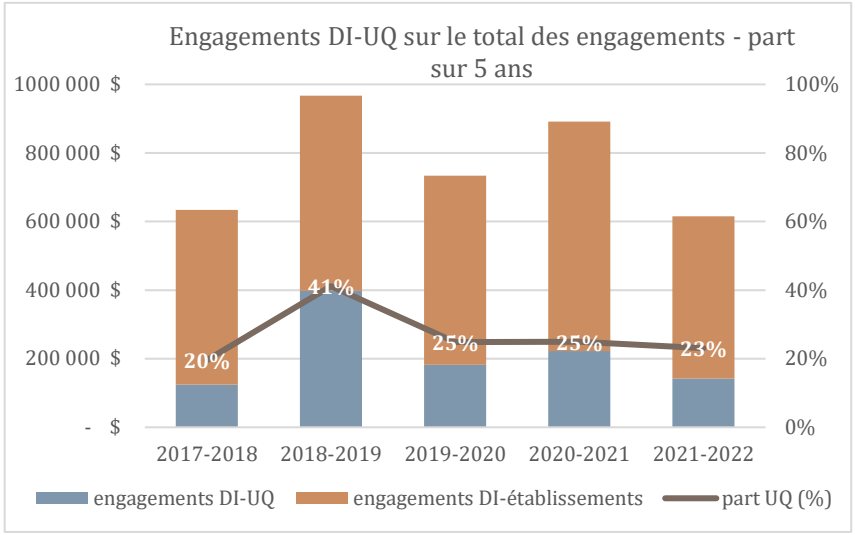

Pour conclure le portrait statistique des trois principaux volets de financement du FODAR, le tableau ci-dessous illustre les **engagements réels** dans les cinq dernières années. L'année 2021-2022 enregistre le seuil le plus bas d'investissements depuis la première année d'exercice du FODAR dans sa configuration actuelle à trois volets (1 394 148 $ en 2015-2016).

PORTRAIT ET STATISTIQUES

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT FODAR – SANS LES PRIX ET LES FRAIS DE GESTION

ANNÉES	VOLETS	ENGAGEMENTS	TOTAUX
2021-2022	GIR CR DI	299 000 $ 688 625 $ 614 806 $	1 602 431 $
2020-2021	GIR CR DI	272 000 $ 604 997 $ 891 734 $	1 768 731 $
2019-2020	GIR CR DI	572 000 $ 824 399 $ 733 434 $	2 129 833 $
2018-2019	GIR CR DI	614 000 $ 533 542 $ 966 678 $	2 114 220 $
2017-2018	GIR CR DI	712 375 $ 646 535 $ 633 610 $	1 992 520 $

3.4 Autres dépenses

Les autres postes de dépenses de l'enveloppe FODAR en 2021-2022 concernent :

- l'administration du programme : un montant de 83 400 $ est réservé dans l'enveloppe annuelle, bonifié depuis 2018-2019 par un montant supplémentaire de 15 000 $, pris à même les soldes du grand volet *Communauté réseau* (5 000 $ dans *Gestion académique*, 5 000 $ dans *Soutien aux programmes conjoints*, 5 000 $ dans *Actions ponctuelles* → 83 400 $ + 15 000 $ = 98 400 $).

- l'octroi des *Prix d'excellence en enseignement, en recherche et création, du partenariat et de la relève* : depuis 2018, année de son 50e anniversaire, le réseau de l'UQ a créé les deux derniers prix afin d'œuvrer ensemble pour le développement des communautés (prix *Partenariat*) et bâtir le Québec de demain avec les talents émergents partout sur le territoire (prix *Relève*).

Six prix d'excellence d'une valeur de 15 000 $ ont été attribués en 2021, pour un montant total de 90 000 $:

- **Prix *Réalisation en enseignement*, tous les secteurs :** Mme Eve Pouliot, professeure au Département des sciences humaines et sociales de l'UQAC ;
- **Prix *Leadership en enseignement*, tous les secteurs :** Mme Lise Pelletier, professeure à l'UER en sciences du développement humain et social de l'UQAT ;
- **Prix *Réalisation en recherche et création*, tous les secteurs :** M. Richard Cloutier, professeur au Département de biologie, chimie et géographie de l'UQAR ;
- **Prix *Leadership en recherche et création, sciences naturelles et génie* :** Mme Martine Hébert, professeure au Département de sexologie de l'UQAM ;
- **Prix *Partenariat*, tous les secteurs :** M. Pascal Bernatchez, professeur au Département de biologie, chimie et géographie de l'UQAR
- **Prix *Relève*, sciences naturelles, génie et sciences de la santé :** M. Jinyang Liang, professeur au Centre Énergie, Matériaux Télécommunications de l'INRS

Mentionnons que deux personnes lauréates de l'Université du Québec ont été honorées par d'autres distinctions prestigieuses dans la dernière année. Madame Eve Pouliot a reçu en mai 2022 la **Bourse nationale d'enseignement 3M**. Il s'agit de la reconnaissance d'excellence la plus prestigieuse au Canada en matière de leadership pédagogique et d'enseignement postsecondaire. Également, le lauréat 2018 du prix *Leadership en enseignement* de l'UQ, monsieur Claude Villeneuve, a reçu en 2022 le **prix ACFAS Pierre-Dansereau pour l'engagement social** pour son travail pionnier en matière de mise en œuvre du développement durable, notamment par la formation en éco-conseil qui fait désormais la réputation de son établissement, l'UQAC.

4. Impacts et retombées

Les activités, projets, initiatives et programmes soutenus par le FODAR ont animé la vie en réseau et généré des retombées positives sur la vie des établissements et au-delà. Les personnes qui les ont portés ont travaillé à maintenir la culture de collaboration et la recherche du bien commun malgré les répercussions encore présentes de la pandémie, en renouvelant leur façon de travailler et en s'adaptant au travail à distance. Ce contexte de travail à distance explique que les investissements totaux en 2021-2022 soient les moins élevés depuis 2015-2016. Les impacts du soutien FODAR sur la vie en réseau en 2021-2022 sont bien tangibles, tant sur le plan de l'enseignement et de la formation, de la recherche et création, du développement de collaborations et de partenariats que du transfert de connaissances. Certains projets FODAR antérieurs se sont finalisés en 2021-2022 ou ont connu des suites heureuses dans la dernière année. Les pages suivantes montrent quelques exemples des impacts ou des retombées découlant des activités financées par le FODAR.

4.1 Contribution à la mission universitaire

Offrir des formations de qualité et soutenir la réussite

À la suite d'une initiative DI collective (UQAM, UQAC, UQAR, UQO et UQAT et UQ) lancée à l'automne 2020 dans la foulée de la mise sur pause des stages des étudiantes et étudiants universitaires, les actrices de la formation pratique en travail social avaient mis sur pied une communauté de pratique et produit des outils visant à documenter les pratiques novatrices d'accompagnement de stagiaires en contexte exceptionnel. En avril 2022, l'équipe du projet a pu diffuser ses résultats lors d'un webinaire animé par le GRIIP (Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique) et ouvert au public, auquel près d'une cinquantaine de personnes du réseau, d'autres organisations et même d'autres pays ont assisté. Ainsi, les fonds FODAR ont permis la réalisation de ce projet qui a mené à la rencontre d'intervenants d'horizons variés autour d'une thématique pédagogique d'actualité.

En 2021, la maîtrise en sciences infirmières (UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT) s'est prévalue de la possibilité de demander un soutien financier ponctuel (axe B du soutien aux programmes conjoints) pour la planification et la mise en œuvre de trois initiatives hors de ses activités régulières : 1- des travaux d'analyse comparative des rapports d'examen des programmes conjoints en sciences infirmières pour chacun des profils IPS ; 2- le développement de matériel pédagogique vidéo pour le stage d'intervention en milieu clinique ; 3- les travaux du groupe de travail sur la maîtrise en santé mentale et soins psychiatriques. Le soutien FODAR dans ce contexte vise à faciliter le déroulement de ces projets ponctuels qui demandent du temps mais qui ultimement vont bonifier l'offre du programme conjoint.

Les étudiantes et étudiants inscrits au programme conjoint de doctorat en sciences de l'environnement (UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQAT) se sont mobilisés l'an dernier pour mettre sur pied une première édition d'un colloque spécifique au programme, qu'on souhaite bisannuel. Cela démontre qu'entretenir un esprit de cohorte bien développé au sein d'un programme qui compte cinq établissements partenaires et lui donner les moyens de

se développer grâce au FODAR peut mener à de telles initiatives étudiantes qui promeuvent la discussion scientifique et enrichissent la vie du programme conjoint.

En mars 2022, la GIR-Réussite a publié le rapport d'avancement de sa deuxième année. On y constate que plusieurs personnes du réseau sont mobilisées pour l'avancement de cette initiative qui vise à rattraper un écart important dans les taux de diplomation aux programmes de cycles supérieurs au sein des établissements du réseau. Doyennes et doyens, membres des corps professoral et étudiant ainsi que personnel professionnel œuvrent de concert au sein de plusieurs comités afin d'offrir les conditions gagnantes au succès du projet d'étude de nos communautés apprenantes.

Le comité scientifique de la GIR-Réussite avait publié à l'automne 2020 son *Avis sur les Leviers de la réussite aux cycles supérieurs dans le réseau de l'Université du Québec*[11]. L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration d'un plan de diffusion des constats tirés de cet avis auprès des divers publics concernés par la réussite aux cycles supérieurs. Diverses publications et outils de transfert sont en cours de développement[12], mais une infographie et un article dans la revue *Affaires universitaires* sont déjà disponibles pour consultation. De façon plus large, le plan d'action de la GIR-Réussite traduit bien la volonté de l'ensemble des établissements du réseau de prioriser des actions qui permettront de mieux soutenir la relation d'encadrement, de favoriser un engagement soutenu des étudiantes et étudiants dans leur projet d'études et de contribuer au développement de leurs compétences, tout en dotant les établissements de moyens pour suivre et mesurer les facteurs de réussite aux cycles supérieurs.

Excellence et rayonnement des recherches, avancement des connaissances

Le FODAR a toujours été un outil privilégié pour soutenir la recherche universitaire, particulièrement les initiatives émergentes et celles porteuses de valeur ajoutée pour les établissements et le réseau. Grâce aux fonds structurants de la GIR, à ceux plus ponctuels des *Actions ponctuelles* ou encore à leur enveloppe DI, plus stratégique, les établissements ont eu la possibilité de soutenir plusieurs initiatives en recherche dans la dernière année. Pour certaines, le FODAR a servi de levier pour la sollicitation d'autres financements structurants. En voici quelques exemples :

Depuis maintenant trois ans, le RISUQ se positionne plus fermement dans l'écosystème de la recherche en santé et services sociaux au Québec grâce aux alliances développées avec les joueuses et joueurs sur le terrain, au démarrage de projets de recherche et à l'intégration plus active des étudiantes et étudiants à ses activités grâce à des bourses et des codirections. En 2021-2022, le *Réseau de chaires de recherche en partenariat du RISUQ (RCPR)* a pris forme. Cette structure est appelée à offrir une portée sans précédent au RISUQ, car ses neuf chaires se déploieront dans les régions du Québec et permettront d'y arrimer des priorités régionales en matière de recherche en santé et services sociaux. Des initiatives ont par ailleurs déjà cours dans les régions où œuvre le RISUQ (CISSS et CIUSSS régionaux, Consortium interrégional de savoirs en santé et services sociaux). Il apparaît maintenant que la mobilisation sans précédent des dix établissements autour de la création de ce « réseau dans le réseau » a permis de mettre de l'avant les forces vives en recherche sur tout le territoire du Québec et de donner une existence formelle à cette communauté de recherche

11. Pour la version complète de l'Avis, cliquez ici.
12. Outil d'autoréflexion sur la situation de l'étudiante et de l'étudiant, Plan de développement individuel (PDI)

en santé qui agit en dehors des sentiers battus et qui prône une vision globale et durable de la santé tout au long du parcours de vie. Tous les efforts sont maintenant tournés vers la préparation de la demande de financement au programme *Réseaux thématiques* du FRQS, attendue pour avril 2023 et à laquelle une réponse positive signifierait pour le RISUQ un financement structurant pour les huit prochaines années.

Parce qu'il soutient les premiers contacts, le FODAR contribue parfois à des rencontres improbables entre des domaines à priori aux antipodes. Ce soutien d'exploration a permis, grâce à l'enveloppe *Actions ponctuelles*, de créer des ponts entre des littéraires de l'UQAM et des écologistes de l'UQAT lors d'une rencontre en nature à la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD, Abitibi, novembre 2021). Le projet intitulé Réécrire la forêt boréale a connu des suites avec l'obtention d'une subvention *Développement de partenariat* du CRSH au montant de 200 000 $ sur trois ans. Il s'agit de démarrer une équipe interdisciplinaire pour développer le potentiel littéraire des recherches scientifiques consacrées à la forêt boréale. Ce genre de collaboration, en y intégrant des étudiantes et étudiants d'horizons différents, offre à ces derniers une occasion unique d'enrichir leur regard et leur pratique scientifiques et de contribuer plus tard dans leur carrière à une compréhension plus globale du monde et de ses enjeux.

Le Réseau québécois sur l'énergie intelligente (RQEI) a bénéficié durant trois années des fonds de développement institutionnel[13] du FODAR pour établir sa structure de gouvernance et de collaboration et le positionner avantageusement auprès des partenaires publics et privés ici et à l'étranger. Le RQEI a obtenu un financement Regroupements stratégiques du FRQNT de 560 000 $ pour 2022 à 2024 et une subvention de plus de 12 millions de dollars du MERN dans le cadre de la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies. Ces financements structurants lui assurent non seulement une certaine pérennité de fonctionnement mais les moyens de renforcer son influence en tant que grand réseau regroupant l'expertise québécoise en transition et en innovation énergétiques.

À l'hiver 2021, l'UQTR avait utilisé son enveloppe DI pour appuyer un projet très particulier nommé TRACES, dont l'objectif était la mise sur pied d'une infrastructure destinée à rassembler et analyser des sources d'ADN non conventionnelles comme les ossements ou la salive et à les mettre en relation avec d'autres données relatives aux individus ou aux populations (historiques, génétiques, thanatologiques). La « salle blanche » du laboratoire d'ADN moderne et ancien de l'UQTR est réservée aux recherches aseptiques sur les restes biologiques. L'équipe du projet voudrait acquérir des équipements essentiels pour mener ses analyses et a déposé à cet effet une demande de financement d'infrastructure à la FCI de plus de 500 000 $ à l'hiver 2022. Si la demande est couronnée de succès, le laboratoire pourra être pleinement opérationnel et plusieurs nouvelles pistes de recherche en épidémiologie, démographie historique, histoire, biologie de l'évolution, etc. pourront s'ouvrir. Le Québec sera alors doté d'une autre infrastructure qui contribue à en faire un chef de file mondial en termes de croisement de données généalogiques et génétiques.

En 2017, l'UQO avait accordé un soutien DI au *Centre sur l'adaptation aux changements globaux des forêts en milieux tempérés, urbains, ruraux et forestiers* (Centre ACG) afin de permettre à l'équipe d'assurer la coordination et l'animation des différentes activités de recherche, de diffusion des

13. En 2019-2020 : 10 000 $ DI-UQ : en 2020-2021 et 2021-2022 : 27 000 $ DI-UQ, DI-ÉTS et autre fonds de l'UQTR. Total FODAR : 64 000 $

connaissances et de recherche de financement. L'objectif était alors d'obtenir différents financements pour une grappe de projets structurants portant autant sur la foresterie urbaine que sur l'agroforesterie ou la résilience des forêts tempérées. Cinq ans plus tard, une subvention de 1 650 000 $ du programme FONCER du CRSNG a permis à l'équipe de l'UQO de déployer le programme Ufor – Urban forestry program en vue d'accroître l'offre de leaders professionnels qualifiés capables de gérer la foresterie urbaine dans de nouveaux écosystèmes façonnés par des conditions socioculturelles et économiques complexes. À cela s'ajoute un financement du CRSNG de plus de 800 000 $ dédié à un projet en partenariat portant sur la sylviculture comme pratique favorisant l'adaptation des forêts tempérées aux changements climatiques.

Entre 2019 et 2021, l'INRS, l'ENAP et la TÉLUQ, avec l'appui de l'UQ, avaient investi une part significative de leur enveloppe DI dans l'embauche d'une ressource professionnelle pour développer le dossier de la gestion des données de recherche (GDR) dans leur établissement respectif. Cette personne a permis aux trois établissements, mais plus largement au réseau de l'UQ, de compter sur une expertise solide en matière de GDR et de consolider la communauté des professionnelles et professionnels concernés par ce mandat. Forts de son expertise, les trois établissements ont renouvelé son mandat pour deux ans au printemps 2022, en partage avec l'Université de Toronto qui contribue maintenant pour un cinquième de son salaire (1 journée/semaine). Une subvention *Connexion institutionnelle* du CRSH visant le renforcement de la capacité en GDR a été octroyée à l'INRS pour la réalisation d'un Carrefour de gestion des données de la recherche au service des trois établissements. Le projet a permis de créer une plateforme commune regroupant du matériel de référence pour la communauté de la recherche. Le Carrefour donne accès à un glossaire, des fiches-conseils et des vidéos de formation sur les éléments de base de la GDR, en plus de services-conseils individualisés et adaptés aux réalités des différents domaines de recherche. Le Carrefour sera éventuellement ouvert aux autres établissements du réseau. L'UQAM, l'UQTR et l'UQAC ont déjà indiqué vouloir y contribuer.

Au printemps 2022, la Commission de planification de l'UQ (CP) a donné son accord à une adhésion réseau à la PIIRESS (Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique à Saint-Pierre et Miquelon – SPM). Cette toute nouvelle association souhaite offrir une infrastructure d'accueil et de préparation de terrain pour les équipes scientifiques qui souhaiteraient explorer des thèmes émergents de recherche sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon. En sus de l'obtention conditionnelle d'une subvention au programme du Plan d'innovation outre-mer (PIOM, France), l'adhésion des établissements scientifiques a été fixée à 500 € par année, assumée à l'UQ grâce au sous-volet *Communauté réseau – Gestion académique*, qui couvre les frais de certaines adhésions et cotisations à des réseaux ou organismes d'Intérêt stratégique. La PIIRESS, qui souhaite accueillir, promouvoir et diffuser la science dans l'archipel, a fait une première approche exclusive auprès du réseau de l'UQ au Québec. Au terme de cette première année d'adhésion, il s'agira d'évaluer le potentiel et les bénéfices de cette nouvelle collaboration en matière de recherche.

4.2 Contribution au milieu et à la société

La COVID-19 et le FODAR

Au printemps 2020, la première phase d'une vaste étude collaborative menée sous la direction de l'UQAC a sondé les étudiantes et étudiants ainsi que les employées et employés des établissements du réseau de l'UQ afin de mesurer les impacts de la COVID-19 sur leur santé globale. L'UQAC a permis au projet de prendre son envol grâce à un soutien de démarrage par son enveloppe de développement institutionnel. L'équipe du projet a pu, avec diverses autres sources de financement (dont une subvention MITACS en août 2021) et la participation de chercheurs et chercheuses responsables dans les dix établissements, poursuivre et lancer les phases 2 et 3 de l'étude en 2021-2022 et diffuser les résultats qui en sont issus, dont plusieurs feuillets infographiques contenant des données par établissement. L'étude longitudinale s'est poursuivie jusqu'en décembre 2022 (phase 6).

Lors de la campagne de vaccination contre la COVID-19 des enfants de 5 à 11 ans, lancée à l'automne 2021, plusieurs CISSS et CIUSSS ont pu compter sur un outil issu des expertises variées du réseau de l'UQ grâce à DREAM, une solution unique et innovante qui consiste à utiliser la réalité virtuelle pour gérer la douleur et l'anxiété causées par des procédures médicales douloureuses. Cette innovation unique et maintes fois récompensée repose sur un travail collaboratif autour d'applications de réalité virtuelle destinées aux populations pédiatriques et testées en milieu clinique, entre autres à l'Hôpital Sainte-Justine. Ce projet a bénéficié de l'impulsion initiale d'une initiative FODAR collective en 2018 (enveloppes DI UQAT-UQO-ÉTS) et grâce à un financement ultérieur des IRSC, il a pu être déployé dans plusieurs contextes et milieux de soins et a même donné lieu à la création d'une jeune compagnie prometteuse : Paperplane Therapeutics.

L'étude VIRAGE (Surveillance de la qualité de VIe et de la Résilience pour mieux Adapter les soins et services en reGard des besoins En phase de rétablissement : étude longitudinale), financée par une action ponctuelle du FODAR en 2020-2021, est née d'une collaboration entre quatre chercheuses et chercheurs du RISUQ et le CIUSSS – Mauricie–Centre-du-Québec (CIUSSS-MCQ). Prévue sur une période de cinq ans et amorcée durant la campagne de vaccination, l'étude longitudinale a déjà permis la diffusion de résultats préliminaires dans les médias. Cet exemple montre comment peut s'opérationnaliser rapidement un partenariat entre le monde académique et les milieux locaux lorsque des fonds sont disponibles rapidement par des enveloppes comme le FODAR, où les processus sont légers et rapides.

La liberté d'expression

Le sous-volet *Actions ponctuelles* a soutenu en 2021-2022 des rencontres préparatoires menées par l'UQAC en collaboration avec des professeures et professeurs de l'UQAM, de l'UQTR et de la TÉLUQ portant sur la question du dialogue démocratique dans nos sociétés (projet intitulé *Assoir une culture de la conversation : expressions, pensée critique et tolérance*). On souhaitait jeter les bases qui permettraient la fédération d'expertises interdisciplinaires et positionner le réseau de l'UQ comme interlocuteur incontournable dans les différents forums et débats publics relatifs à la liberté d'expression. Arts, médias, éducation, droit… autant de regards qui nourrissent ces questions de haut intérêt se rencontrent au sein de cette

communauté de chercheuses et chercheurs. L'UQAC s'est vu confier le mandat de développer un observatoire sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression grâce une subvention de 600 000 $ obtenue du MRIF, du MJQ, du MEQ et du MCC. Une Chaire de recherche France-Québec, soutenue conjointement par les FRQ et le CNRS (France) appuiera l'observatoire dans ses travaux et enrichira les connaissances scientifiques sur ces grands enjeux de part et d'autre de l'Atlantique.

Vulgariser la science

Le réseau de l'UQ participe depuis 2018 à *La Conversation Canada*, un canal d'information indépendant qui conjugue l'expertise universitaire et les exigences journalistiques pour offrir aux lectrices et lecteurs une analyse de l'actualité basée sur les données de la science. L'adhésion des établissements de l'Université du Québec à cette plateforme permet à leurs chercheuses et chercheurs d'avoir accès à des formations sur la façon de vulgariser leurs travaux de recherche et à des métriques qui rendent compte de la visibilité dans les médias nationaux et internationaux des articles issus de leur établissement. En 2021-2022, plus de 180 articles ont été publiés par des chercheuses et chercheurs de nos dix établissements (115 en provenance de l'UQAM, treize de la TÉLUQ et entre un et dix en provenance des autres établissements). Le siège social contribue pour le quart du coût d'adhésion annuelle à cette plateforme via son enveloppe DI, l'UQAM pour la moitié et le dernier quart est réparti entre les établissements adhérents. La Conversation rejoint un large public ici et ailleurs et offre à nos chercheuses et chercheurs une occasion de faire rayonner leurs travaux auprès du grand public.

CONCLUSION

5. Conclusion

Lorsque nous posons le regard sur les nombreuses occasions de rencontres et de mise en commun de la force de travail au sein des dix établissements et du siège social, nous constatons que la collaboration réseau a poursuivi sa consolidation ces dernières années. Le FODAR continue d'en être un outil de choix. Au moins deux nouveaux programmes conjoints devraient voir le jour prochainement. La nouvelle Table de travail sur les réalités autochtones a démarré ses activités en 2021-2022. Les fruits des quatre grandes initiatives réseau continuent de murir : reconnaissance des acquis, santé, réussite ou forêt sont autant de thèmes qui font ou aspirent à faire la marque du réseau de l'UQ.

Dans son rapport annuel 2020-2021, la présidente de l'Université du Québec parle d'une « force collective mobilisée » au sein d'un réseau d'établissements que de centaines de kilomètres séparent mais qui travaillent ensemble à « bâtir des ponts et accompagner nos sociétés en transition ». Malgré une transformation certaine des pratiques inhérente à la pandémie, il demeure essentiel de conserver un outil de financement qui favorise les occasions de collaboration et de rencontres, offre de la souplesse et valorise l'exploration.

Le FODAR est un formidable outil de développement collectif qui contribue directement à la mission des établissements du réseau : accessibilité à l'enseignement supérieur, progrès scientifique du Québec et développement de ses régions. En soutenant financièrement les collaborations sous toutes leurs formes entre les établissements, le FODAR participe à alimenter cette synergie qui donne une valeur ajoutée et un caractère stratégique aux initiatives déployées au sein du réseau. Au-delà du soutien financier, un outil comme le FODAR permet d'entretenir la culture de collaboration, le sentiment d'appartenance au réseau et le souci du bénéfice collectif.

◊◊◊

Informations utiles

Liste des répondants FODAR

Le FODAR peut compter sur des personnes-ressources dans chacun des établissements, qui agissent à titre de répondantes ou répondants auprès des professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs et des autres membres de leur communauté. La gestion du programme est assurée par madame **Caroline Coulombe** de la Direction des études, de la formation et du développement académique de l'Université du Québec.

fodar@uquebec.ca (418) 657-4177 http://www.uquebec.ca/fodar/

En 2021-2022, les répondantes et répondants FODAR dans les établissements sont :

UQAM - Nicolas Marchand, Vice-rectorat à la vie académique
Courriel : marchand.nicolas@uqam.ca
Téléphone : (514) 987-3000, poste 1543

UQTR - Simon Bernier, Décanat de la recherche et de la création
Courriel : simon.bernier1@uqtr.ca
Téléphone : (819) 376-5011, poste 2142
Charlène Deharbe, Décanat de la recherche et de la création
Téléphone : (819) 376-5011, poste 2189

UQAC - Ève-Marie Lavoie, Décanat de la recherche et de la création
Courriel : eve-marie_lavoie@uqac.ca
Téléphone : (418) 545-5011, poste 6545

UQAR - Chantal Vézina, Vice-rectorat à la formation et à la recherche
Courriel : chantal_vezina@uqar.ca
Téléphone : (418) 723-1986, poste 1320

UQO - Line Boucher, Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation
Courriel : line.boucher@uqo.ca
Téléphone : (450) 530-7616, poste 4002

UQAT - Anthony Voisard, Décanat à la recherche et à la création
Courriel : anthony.voisard@uqat.ca
Téléphone : 1 (877) 870-8728, poste 6746

INRS - Nathalie Gendron, Service de la recherche
Courriel : nathalie.gendron@inrs.ca
Téléphone : (418) 654-3820

ENAP - Josée Gauthier, Direction de l'enseignement et de la recherche
Courriel :josee.gauthier@enap.ca
Téléphone : (418) 641-3000, poste 6376

ÉTS - Philippe Bossé, Décanat des études
Courriel : philippe.bosse@etsmtl.ca
Téléphone : (514) 396-8800, poste 7007

TÉLUQ - Valérie Lavoie, Direction de l'enseignement et de la recherche
Courriel : valerie.lavoie@teluq.ca
Téléphone : (418) 657-2262, poste 5430

INFORMATIONS UTILES

Liste des sigles et acronymes

ACFAS :	Association francophone pour le savoir
ADEREQ :	Association des doyens, doyennes, directeurs et directrices pour l'étude et la recherche en éducation
AP :	Actions ponctuelles
ASFRC :	Actions stratégiques en formation, recherche et création
CEP :	Commission d'évaluation des projets de programmes
CER :	Commission de l'enseignement et de la recherche
CGPSS :	Canadian Graduate and Professional Student Survey
CISSS :	Centres intégrés de santé et de services sociaux
CIUSSS :	Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux
CP :	Commission de planification
CRSH :	Conseil de recherches et sciences humaines du Canada
DI :	Développement institutionnel
DISS :	Doctorat interdisciplinaire en santé et société
FCI :	Fondation canadienne pour l'innovation
FERLD :	Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet
FODAR :	Fonds de développement académique du réseau
FRQNT :	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS :	Fonds de recherche du Québec – Santé
GA :	Gestion académique
GEDIRUQ :	Groupe sur l'équité, la diversité et l'inclusion du réseau de l'Université du Québec
GDR :	Gestion des données de recherche
GIR :	Grandes initiatives réseau
GPECA :	Gestion publique en contexte autochtone
IPS :	Infirmière praticienne spécialisée
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications
MEQ :	Ministère de l'Éducation
MERN :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (maintenant MRNF)
MJQ :	Ministère de la Justice
MRIF :	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NSSE :	National Survey of Student Engagement
OST :	Observatoire des sciences et des technologies
PIIRESS :	Plateforme interdisciplinaire et internationale de recherche et d'enseignement supérieur en zone subarctique à Saint-Pierre-et-Miquelon
RAC :	Reconnaissance des acquis et des compétences
RIISQ :	Réseau Inondations Intersectoriel du Québec
RISUQ :	Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec
RQEI :	Réseau québécois sur l'énergie intelligente
SPC :	Soutien aux programmes conjoints